

# Conseil du 4<sup>e</sup> arrondissement

---

17 SEPTEMBRE 2018

## Compte rendu

### APPLICATION DU STATUT DE PARIS

#### II<sup>e</sup> PARTIE. LIVRE V. TITRE I. CHAPITRES I ET II DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS

#### SIXIEME RÉUNION DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Le dix-sept septembre deux mille dix-huit à dix-neuf heures, les membres du Conseil du 4<sup>e</sup> arrondissement de Paris se sont réunis dans la salle des mariages de la Mairie du 4<sup>e</sup> arrondissement, sur la convocation en date du mardi onze septembre deux mille dix-huit qui leur a été adressée par Monsieur le Maire du 4<sup>e</sup> arrondissement de Paris et affichée à la porte de la mairie ce même jour, conformément aux dispositions du Code général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-10, L.2121-12 et R2121-7.

#### Étaient présents :

Marianne de CHAMBRUN, Corine FAUGERON, Boris JAMET-FOURNIER, Anne LEBRETON, Jean-Pierre PLONQUET, Vincent ROGER, Pacôme RUPIN, Karen TAÏEB, Ariel WEIL, Évelyne ZARKA.

#### Absent(s) ayant donné pouvoir :

Monsieur Christophe Girard donne pouvoir à Monsieur Ariel WEIL  
Monsieur Boniface N'CHO donne pouvoir à Madame Corine FAUGERON.

Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil étant composé de douze membres.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Alain WEIL, Maire du 4<sup>e</sup> arrondissement, à 19h00.

*La séance est ouverte à 19h00.*

**Alain WEIL, Maire du 4<sup>e</sup> arrondissement**

Bonjour à tous, je vous propose d'ouvrir le Conseil d'arrondissement.

**0420180019**

**Désignation du secrétaire de séance : Vincent ROGER**

*Vincent ROGER est désigné secrétaire de séance.*

**COMMUNICATIONS DU MAIRE**

**Alain WEIL, Maire du 4<sup>e</sup> arrondissement**

Je voudrais commencer par une annonce très triste, le décès de Gilles HOARAU, qui était un agent de notre mairie que beaucoup connaissaient. C'est quelqu'un qui a longtemps travaillé à la Mairie du 4<sup>ème</sup> depuis 1992, qui est entré à la Ville de Paris en 1985. Certains d'entre vous l'ont connu. Il a été inhumé cet été et nous avons donc souhaité associer les agents, les élus et le public sous la forme d'une minute de silence que je vous demande de bien vouloir observer. Par ailleurs, un registre sera disponible pendant deux semaines à l'accueil de la mairie, afin que chacun puisse inscrire un mot. Il sera ensuite remis à sa mère.

*Une minute de silence est observée.*

**Alain WEIL, Maire du 4<sup>ème</sup> arrondissement**

Merci. Nous commençons donc le conseil par le reste des annonces. Tout d'abord, la démission de Julien LANDEL qui était élu depuis dix ans, sous trois maires successifs, en commençant par Dominique BERTINOTTI. C'est un élu que beaucoup d'habitants et d'associations connaissent, il était très investi. Il était notamment jusqu'en 2017 Premier adjoint au Maire du 4<sup>ème</sup> et beaucoup d'entre nous ont travaillé avec lui.

Il a fait des choix de vie incompatibles avec ses fonctions d'élu. Il s'occupe de sa famille et a souhaité laisser sa place à un nouvel élu que je suis heureux de présenter ce soir, Boris JAMET-FOURNIER, à qui nous souhaitons la bienvenue. Boris est connu d'un certain nombre d'entre vous, il occupe déjà un certain nombre de responsabilités à la mairie, puisqu'il représente la Maire de Paris dans des conseils d'école, il siège au comité de gestion de la Caisse des écoles et il rejoint donc ce Conseil d'arrondissement dès ce soir.

Je vais le présenter très rapidement, mais vous aurez l'occasion de faire sa connaissance. Il a travaillé chez Reporters sans frontières, il est spécialiste des médias et de la communication, il enseigne à Sciences Po il a une expérience dans la modernisation des relations avec l'administration, puisqu'il a travaillé trois ans au cabinet de Thierry MANDON puis de ses successeurs au secrétariat d'Etat chargé de la réforme de l'Etat et de la simplification qui avait été créé sous le précédent quinquennat. Boris nous rejoint donc au conseil et sera chargé de la délégation « Urbanisme, nouveaux usages, innovation, participation citoyenne et modernisation de l'administration », un sujet de sa grande compétence exercée pendant plusieurs années pour l'Etat et qu'il déclinera pour la Ville et pour l'arrondissement.

Il y a également différents petits changements dans les délégations. Karen TAÏEB et Boniface N'CHO qui ont apporté un certain nombre de leurs délégations à Boris JAMET-FOURNIER pour qu'elles puissent former un tout cohérent. Karen, qui en plus de ses délégations, dont l'architecture, s'occupera des grands projets, en particulier de celui de réaménagement et de réinvention de la Place de la Bastille, qu'elle va continuer à piloter et dont nous parlerons ce soir.

**Karin TAÏEB, Conseillère de Paris, Conseillère d'arrondissement**

Je souhaite bien entendu la bienvenue à Boris JAMET-FOURNIER notre nouvel élu de cet arrondissement. Et bien sûr, je salue Julien LANDEL qui a fait un travail remarquable dans cet arrondissement et qui a été ce que l'on peut appeler un très bon élu, très investi. J'ai beaucoup apprécié travailler avec lui lorsque je suis arrivée dans cet arrondissement, et je voulais juste lui dire toute mon amitié. Je ne sais pas s'il la recevra de là où il est aujourd'hui, mais qu'il la reçoive en tout cas depuis ce Conseil d'arrondissement.

**Anne LEBRETON, Adjointe au Maire**

Je vais ajouter à ce qu'a dit Karen. Bienvenue à Boris. Et par ailleurs, je regrette le départ de Monsieur LANDEL qui m'a très bien accueilli dans cette mairie et était très aimé dans l'arrondissement où il a été enseignant, regretté par beaucoup de ses anciens élèves. Et il a grandement contribué à mon arrivée dans cette équipe.

**Vincent ROGER, Conseiller d'arrondissement, Conseiller régional d'Ile de France**

Je souhaite m'associer à ce qui vient d'être dit. Si nous avons eu des différends avec Monsieur LANDEL – ce qui est normal dans un débat démocratique –, j'ai toujours vu en lui quelqu'un qui était respectueux des autres, dans l'échange, quelqu'un avec qui j'aimais bien débattre en Conseil d'arrondissement. Je lui avais déjà dit lorsqu'il avait mis fin à son activité de premier adjoint, mais je lui souhaite bon vent et je souhaite la bienvenue à notre nouvel élu d'arrondissement. Et, au regard de son curriculum vitae, je ne doute pas que les débats seront passionnants avec lui.

**Evelyne ZARKA, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire**

Je veux saluer à mon tour Julien LANDEL qui était un premier adjoint loyal à la Mairie de Paris et à son Maire d'arrondissement, et je regrette qu'il ne soit plus parmi nous pour travailler à nos côtés car il était percutant, efficace, pertinent et aimé de la population. Il reste notre ami même n'est plus parmi nous.

**Ariel WEIL, Maire du 4<sup>e</sup> arrondissement**

Je précise que Julien LANDEL est très heureux de sa nouvelle vie, que nous le consultons encore et il sera présent à certaines occasions.

Nous continuons avec les petites modifications et évolutions de ce Conseil d'arrondissement. La suivante concerne Jean Pierre PLONQUET qui rejoint au niveau national La République En Marche. Cela se décline en Conseil d'arrondissement par le fait qu'il rejoint le groupe « Parisiens Progressistes, Constructifs et Indépendants » au sein du Conseil de Paris. Ce qui se traduit par le fait qu'il reste dans l'opposition au sein du Conseil d'arrondissement. L'actualité politique évolue vite et il ne faut donc pas se tromper, mais je te cède la parole pour une brève explication.

**Jean-Pierre PLONQUET, Conseiller d'arrondissement**

Je souhaite effectivement mettre en phase mon adhésion à la politique du président Macron et du gouvernement avec mon adhésion politique. C'est donc tout naturellement que j'ai adhéré cet été et j'en suis très heureux. Et nous arrivons effectivement à une période où les forces vives sont nécessaires, avec de beaux sujets et de belles batailles en perspective, et donc plein d'énergie pour cela.

L'autre petit point de contexte rapide est que je me suis réengagé en politique en 2012 – et jusqu'en 2014 avec beaucoup de plaisir –, au moment où Monsieur Jean-Louis BORLOO a lancé l'UDI à l'automne 2012. Il avait insufflé un souffle absolument extraordinaire. Puis l'UDI a évolué et n'est plus vraiment ce qu'elle a été. Premièrement.

Deuxième point très technique, j'étais auparavant adhérent au Parti Radical Valoisien qui est mécaniquement sorti de l'UDI le 9 décembre 2016 lorsqu'il s'est réuni avec le Parti Radical de Gauche. C'est un événement qui avait un certain intérêt dans l'histoire de la politique française, mais il est survenu le jour des obsèques de Johnny Halliday. Et donc personne n'en n'a entendu parler. Je ne faisais donc déjà plus parti du groupe UDI. Il fallait donc que je me mette en phase au niveau du groupe, et mon souhait était effectivement de demeurer dans l'opposition.

#### **Ariel WEIL, Maire du 4<sup>e</sup> arrondissement**

Je finis par une dernière annonce. Un petit remaniement a eu lieu au niveau de la Ville qui date de quelques heures, ce qui explique d'ailleurs l'absence de Christophe Girard qui reste adjoint auprès de la Maire de Paris mais reprend son portefeuille de la Culture qu'il avait occupé pendant de longues années sous le mandat de Monsieur Bertrand DELANOË, avec le talent qu'on lui connaît. Et il était donc mobilisé dès ce soir au titre de cette nouvelle délégation.

Pour les changements, vous l'aurez peut-être noté, même si cela concerne moins le 4<sup>ème</sup> arrondissement, le premier adjoint ayant démissionné, il a immédiatement été remplacé par Emmanuel Grégoire qui occupait auparavant les fonctions d'adjoint, aux Finances notamment.

#### **Marianne DE CHAMBRUN, Conseillère d'arrondissement**

Je voulais m'excuser pour mon retard et m'associer à ce qui a été dit par Karen, Evelyne, Anne et Vincent Roger. Tout le monde sait bien sûr ici que je regrette le départ de Julien. Nous avons beaucoup travaillé ensemble, nous avons mené de nombreuses campagnes depuis 2006, année de notre rencontre. Nous avons beaucoup milité et travaillé ensemble à la mairie depuis mon élection et ensuite notre réélection, avec Christophe Girard. Et naturellement, même si je n'en n'ai aucun doute, il est très heureux de ses choix, je suis extrêmement triste que nous l'ayons perdu au sein de ce Conseil d'arrondissement.

#### **Ariel WEIL, Maire du 4<sup>e</sup> arrondissement**

Nous enchaînons avec de petites annonces sur les travaux de rentrée qui ont concerné à peu près toutes les écoles et les crèches. Nous n'allons pas tout citer, mais vous l'avez peut-être noté, l'école Neuve Saint-Pierre a enfin une nouvelle porte et ils sont très contents depuis qu'elle a été peinte. C'est très beau et cela faisait longtemps qu'ils l'attendaient. C'était un budget conséquent, mais le changement était nécessaire et les parents et l'école sont très heureux. A l'école Saint-Louis-en-l'île, des travaux de peinture. De gros travaux qui ont progressé de manière très satisfaisante à Saint-Merri, où ils se poursuivent. Je crois, Evelyne, que la rentrée s'est très bien passée, je te laisse la parole pour que tu en dises un petit mot. Et à Ave Maria, je signale que la plaque qui avait été enlevée a été reposée avec un dispositif sécurisé très compliqué à contourner. Et nous aurons en temps utiles, et à l'initiative de la directrice, une petite cérémonie de ré-inauguration. Evelyne, si tu veux dire un mot sur cette rentrée qui s'est très bien passée.

#### **Evelyne ZARKA, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire**

Oui la rentrée s'est bien passée. Nous avons fait peu d'inscriptions estivales ce qui n'a pas remué l'organisation des classes. Tous les enfants sont bien rentrés à la date dite, même ceux arrivés la veille. Ils ont tous eu leur place dans les écoles. A l'identique pour les crèches, les travaux se sont bien passés, les livraisons se sont faites dans les temps, et tous les enfants ont pu être accueillis. Et le regroupement d'été a très bien fonctionné dans une crèche centrale pour les 4 arrondissements, avec une réelle satisfaction des familles. Nous sommes donc assez heureux de cette rentrée scolaire.

**Ariel WEIL, Maire du 4<sup>e</sup> arrondissement**

Très brièvement, deux nouveaux points-écoles ont été créés à notre demande. C'est une demande que nous avons obtenue. Je précise que les points-écoles sont parfois difficiles à voir car ils ne sont pas tous aux mêmes horaires selon les endroits. De plus, ce sont des postes difficiles à pourvoir et à maintenir. Les statistiques que l'on me remet montrent qu'ils ne sont pas tous occupés à 100%, mais que cela fonctionne tout de même bien. Et la création d'un poste signifie qu'il a été budgété, je suis donc très content que nous ayons obtenu deux postes, notamment un que nous avons réclamé avec insistance au croisement Boulevard Henri IV et Pont de Sully, qui correspondait à une situation de dangerosité sur laquelle nous avons alerté et sur laquelle nous avons été suivis et nous nous en félicitons avec Evelyne et tous les autres élus.

Il y a aussi un petit point sur le lancement du budget participatif qui, cela ne vous aura pas échappé, a commencé – c'est Evelyne qui l'a inauguré - dès le 7 septembre à l'école Saint Merri et vous pouvez voter jusqu'au 23 pour les projets qui vous plaisent. Il faut en voter quatre pour le 4<sup>ème</sup> et quatre pour l'ensemble de Paris. Vous pouvez d'ailleurs voter en mairie, une urne est à disposition tous les jours dans la journée, ou en ligne si vous préférez. Le 4<sup>ème</sup> a toujours été très mobilisé et j'espère que cela continuera. Certains d'entre vous le savent car ils ont été à leur initiative, mais pour rappel, ce sont des projets qui ont été proposés par des associations ou des individus, et qui ont été sélectionnés et instruits au terme d'une période d'examen, budgétés, et maintenant soumis à votre vote. Quatre seront donc retenus pour le 4<sup>ème</sup> arrondissement, et quatre ou cinq pour l'ensemble de Paris, selon les montants. Ce sont des projets dont beaucoup concernent l'école, puisque vous le savez, la Ville a fait le choix pour désengorger à la fois la voirie et pour changer de types de projets, de mettre l'accent sur autre chose que l'espace public, et ce sont donc des projets de tous ordres que je vous invite à consulter en bas et surtout, à voter. Les enfants peuvent voter également.

Je serai bref car nous en avons parlé au CICA juste avant ce conseil d'arrondissement, mais je vais faire un petit retour sur la Fête de la Vie Associative et Citoyenne qui a remplacé le traditionnel Forum des Associations, sous un format modifié mais avec les mêmes acteurs et quelques associations en plus et surtout un investissement des rues adjacentes avec initiation aux rollers – en ligne ou non - pour les enfants, des associations qui ont pu tenir un stand à l'extérieur, des formations aux premiers secours, et la bibliothèque Arthur Rimbaud qui avait créé un hors-les-murs avec des livres et une station d'accueil pour les enfants. Très beau succès, nous avons soumis des questionnaires et nous vous rendrons donc compte de ce que les associations ont dit sur cette première. Une fête de la Vie Associative et Citoyenne qui correspond au concept qui est décliné dans la Maison de la Vie Associative et Citoyenne et qui investissait donc l'ensemble du quartier avec cette place, place dont nous reparlerons dans quelques instants, ce parvis des Hospitalières Saint-Gervais qui prendra bientôt un nouveau nom. Je voudrais remercier l'ensemble de mon cabinet, le directeur de la Maison de la Vie Associative et Citoyenne, l'ensemble des équipes de la mairie. Cela n'a pas été simple, car nous nous sommes étendus sur deux rues piétonnes et une place mais cela s'est très bien passé. Merci également au pôle Simon Le Franc et à son directeur qui ont mis en place des animations pour les enfants, qui ont été couronnées de succès et qui s'associe à nous cette année pour animer le Conseil municipal des enfants. Ce sont «ère de jeux » et le pôle Simon Le Franc qui se sont associés pour nous proposer un programme pour le Conseil municipal des enfants.

**Réponses aux questions de la séance précédente**

Il y avait des questions sur les subventions à l'Association pour le soutien du théâtre privé et aux conventions avec 10 théâtres parisiens membres de l'ASTP. Vincent ROGER avait demandé pourquoi le théâtre Espace Marais rue Beautreillis ne bénéficiait pas de ce type de subvention. Théâtre auquel nous sommes tous très attachés et qui était d'ailleurs représenté à la Fête de la Vie Associative et Citoyenne.

Il y avait aussi une question d'Anne LEBRETON qui demandait quelles étaient les salles en dehors de Paris qui étaient subventionnées, car elle n'arrivait pas à trouver cette réponse. Nous avons ces réponses.

Pour ce qui concerne la première question, Le Théâtre Espace Marais n'est pas membre de l'association pour le soutien du théâtre privé et la Ville ne soutient pas en direct les théâtres privés, mais les soutient à travers l'ASTP. Elle abonde au dispositif de l'ASTP qui par ailleurs, a un fonctionnement collégial avec à son conseil d'administration, les représentants des théâtres, les organisations professionnelles, la SACD, l'Etat et la Ville. Les 10 établissements qui figuraient dans la délibération étaient ceux ayant bénéficié d'une aide aux travaux qui n'est accessible qu'aux théâtres adhérents. Il sera sans doute utile de faire passer cette information. C'est peut-être une démarche volontaire de ne pas y adhérer et être indépendant, mais qui rend impossible pour la Ville de pouvoir subventionner le Théâtre Espace Marais, de la forme qui avait été votée dans la délibération.

Par ailleurs sur la question d'Anne LEBRETON, il y a deux théâtres qui sont membres de l'ASTP, qui sont situés l'un à Lyon – le Théâtre Tête d'Or - et l'autre à Bordeaux – le Théâtre des Salinières. Il n'est pas tout à fait exact de dire que Paris les subventionne. En réalité, le budget de l'ASTP est composé des recettes de la billetterie – l'essentiel de leurs ressources –, d'une subvention de l'Etat, et d'une subvention de la Ville de Paris. Ce n'est pas en direct, mais il y a une partie du financement de la ville qui est fongible en cela. Et c'est donc essentiellement au titre des théâtres parisiens que la Ville de Paris subventionne l'ASTP.

Il y avait une autre question qui portait sur des subventions à des structures de création et de diffusion de spectacle vivant sur les 10 000 euros attribués à l'Association Place à la Culture pour contribuer à la création d'une plateforme numérique et Anne LEBRETON n'avait pas eu tous les éléments de réponse à ses questions dans le dossier. Renseignement pris, il s'agit d'une association qui organise l'événement « Culture aux Quais », qui est très active sur la mise en relation entre acteurs du champ culturel et du champ social et qui projette de créer un outil numérique dans cette perspective, et s'inscrit dans la priorité municipale de lutte contre l'exclusion et pour l'accès à la culture des publics éloignés.

Sur la question de Pacôme Rupin au sujet d'une délibération concernant la Direction de l'Urbanisme et la place Teilhard-de-Chardin, je ne vais pas la relire en entier, mais elle se concluait par une question sur l'état du projet de la Trame Verte Boulevard Bourdon et les projets d'espaces verts. Il s'agissait d'une question plus générale sur le calendrier des espaces verts et la vitesse de sortie de ces projets qui sont effectivement compliqués mais ont néanmoins été bien repris en main. J'ai d'ailleurs souhaité et obtenu que le Secrétariat général de la Ville copréside avec nous un comité de pilotage de ces projets pour accélérer leur calendrier, mais surtout pour pouvoir mobiliser les différents services qui proviennent souvent de plusieurs directions de la Ville, ce qui est compliqué à faire lorsqu'on est à l'extérieur et qui est très bien fait par le Secrétariat général DEVE et la Direction de la Voirie. J'en profite donc pour faire un point rapide sur ces trois espaces verts.

Le premier avait été initié par mon prédécesseur sur la Place Teilhard-du-Chardin. C'est un vieux projet sur lequel nous nous sommes beaucoup investis, les habitants également, notamment via les Conseils de quartier, et qui a fini par aboutir. Projet compliqué, et comme pour beaucoup de projet, personne ne retrouve réellement celui qu'il avait dessiné, ni le

projet de Monsieur COLBOC qui sera le projet final, ni le projet de la Ville. Il a fallu composer avec des nouvelles contraintes, comme je l'ai dit la dernière fois, dont certaines sont heureuses, comme cette trouvaille d'un morceau de Muraille de l'enceinte de Charles IV, qui est une rareté et une très belle trouvaille archéologique. Il a donc fallu aménager. Je rappelle que ce n'est pas la Ville qui a énoncé le dispositif qu'il fallait suivre, mais plutôt la Direction des Affaires Culturelles et donc la région, avec une surveillance très particulière de l'Etat puisque cette parcelle se trouve devant l'antenne de la Bibliothèque nationale de France qu'est la Bibliothèque de l'Arsenal et qui a ses propres travaux de mise en accessibilité à mener sur cette place. C'est une bonne nouvelle, mais il faut prendre en compte ces contraintes et donc, au terme de nombreuses négociations, le projet a été revu pour modifier son tracé de façon à mettre en perspective et en valeur cette enceinte très rare et très valorisante pour le quartier, mais qui requiert de devoir installer une déclivité pour y accéder et la mettre en valeur. Cela a donc été fait. Vous connaissez les nombreuses contraintes à Paris, et il y eu un imprévu puisque nous étions partis sur des travaux en septembre. Un imprévu des ABF, avec qui nous entretenons de très bonnes relations mais qui changent parfois d'avis, ce qui a été le cas juste avant l'été. Ils ont demandé de ne pas valider le projet tel qu'il avait pourtant été instruit en leur présence dans certaines réunions, ont demandé que la copie soit revue, que la déclivité soit plus faible, c'est-à-dire que l'emprise de cette parcelle qui accède à la muraille soit plus grande. Tout cela a généré des surcoûts que la Ville a pris en charge à ma demande, pour que nous puissions enfin avancer. Ce projet est annoncé comme démarrant de manière définitive en décembre et non plus en septembre, avec un surcoût pour la Ville qui consiste à agrandir la parcelle. A la fin, nous aurons un très beau projet qui devrait être achevé à l'été 2019. Voilà pour la place Teilhard-de-Chardin.

Sur le boulevard Bourdon, il est prévu que le projet de végétalisation soit mené d'octobre 2019 à février 2020, pour la partie allant du Quai Henri IV à la rue Bassompierre. Pourquoi ? Parce que nous avons appris voilà quelques mois que la partie allant de la rue à la Place de la Bastille, était tributaire de l'opération de réaménagement de la Place de la Bastille – que Karen suit d'un œil tout particulier – et les services de la Ville nous ont demandé de réserver un espace pour l'installation de chantiers. J'ai demandé que l'on puisse envisager une autre solution, nous n'avons pas encore de réponse. Il est malgré tout possible que nous récupérions cette partie d'emprise de chantier pour la Place de la Bastille plus tôt que prévu, cette partie qui nous empêcherait de faire tout le linéaire de la Trame Verte de Bourdon. Mais quoi qu'il en soit, j'ai demandé que l'on fasse toute la partie qui est disponible et nous aurons donc à minima, les deux tiers qui seront installés en Trame Verte à partir de novembre 2019 le long du bassin de l'Arsenal.

Et je termine par un troisième projet dont nous n'avons pas encore le calendrier précis, mais dans lequel je suis très investi, qui me tient beaucoup à cœur et avait été initié par mes prédécesseurs - dont Dominique BERTINOTTI : le projet du Jardin des Arts. Il y a deux projets en réalité. L'un qui essaye de récupérer, contre l'avis du Tribunal administratif, notre jardin, qui est celui de la Ville, et à l'ouvrir au public, comme il l'a été. C'est un projet d'ordre juridique puisque le jardin est entretenu par les services de la Ville et est en très bon état. Et il y a un projet de création d'un jardin, qui lui, est à inventer. J'ai obtenu et validé un premier dessin, là aussi j'ai demandé l'appui du Secrétariat général qui l'a validé et le chantier devrait démarrer en janvier 2019 pour aboutir à un vaste jardin qui s'étendra tout au long de la Cité des Arts. C'est ce que l'on appelle aussi le Jardin des Arts, bien qu'il n'y ait pas de jardin à la Cité des Arts, et qui sera l'extension horizontale du Square Albert Schweitzer, dont nous ferons tomber les grilles pour disposer d'un jardin cinq ou six fois plus grand. C'est un projet qui me tient beaucoup à cœur et je vous en rendrai compte avec Corine Faugeron régulièrement, dès que nous aurons le calendrier.

Voilà s'agissant des annonces et des questions, je propose que nous passions aux délibérations.

**0420180020 – Approbation du procès-verbal de la séance du 18 juin 2018**

*Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.*

**0420180022 – Autorisation donnée au Maire du 4<sup>e</sup> arrondissement pour signer les conventions d'occupation temporaire des salles de la mairie du 4<sup>ème</sup> arrondissement.****Evelyne ZARKA, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire**

Cette délibération fait suite à une délibération de juin 2018, ensuite votée dans le Conseil municipal parisien de juillet 2018. Ces délibérations ont été votées à l'époque pour fixer le montant et les conditions d'occupation des salles. Et ces modifications qui ont été entérinées entraînent la nécessité pour cette délibération de donner l'autorisation au maire de chaque arrondissement de pouvoir signer les conventions, puisqu'il y a 11 Conseils d'arrondissement et il nous faut une délégation de signature pour pouvoir faire fonctionner le système. Donc, afin de prévenir tout litige et d'encadrer juridiquement l'organisation de ces manifestations, un document précisant les règles d'utilisation des salles ainsi que les obligations qui incombent à l'occupant sera signé par le preneur et par le maire d'arrondissement. Les tarifications de la mise à disposition ont été fixées par une délibération que je viens de citer. Et compte tenu de la réactivité qu'il convient d'avoir pour répondre aux demandes d'occupation des locaux du fait que le Conseil d'arrondissement se réunit 11 fois par an, le présent projet de délibération a pour objet d'autoriser le Maire du 4<sup>ème</sup> à signer des conventions d'occupation temporaires des locaux de la mairie sur la base de la convention ci-jointe. Cela relève de la pure forme de mise en circulation d'un mode de fonctionnement pour être plus réactif.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

**PROJETS DE DELIBERATION****2018DAC28 – Conventions pluriannuelles d'objectifs avec trois structures de création et de diffusion de la danse et l'État, ministère de la Culture et de la Communication (Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France)****Karine TAIEB, Conseillère de Paris, Conseillère d'arrondissement**

Il s'agit, dans le cadre de la politique de la Ville en faveur de la danse, d'apporter un soutien à trois lieux qui lui sont dédiés, par le biais de renouvellement de conventions pluriannuelles d'objectifs pour la période 2018-2021 :

- Les Ateliers de danse dans le 11<sup>ème</sup> arrondissement
- L'association Musique Danse 20<sup>ème</sup>, dans le 20<sup>ème</sup> arrondissement

Et je m'attarderai davantage sur l'Association pour le Développement de la Danse à Paris, située dans le 4<sup>ème</sup> arrondissement, que vous connaissez, puisque la Ville de Paris la subventionne depuis sa création en 2001. Au titre de son festival « Faits d'hiver » et depuis 2004 pour ses studios de projets Mica danses qui sont situés à la Cité Internationale des Arts, rue Geoffroy Lasnier, dans notre arrondissement. Nous en avons beaucoup parlé lors de différents conseils donc je pense que cette délibération recueillera votre soutien, en tout cas je l'espère et vous prie de bien vouloir en délibérer.



**Evelyne ZARKA, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire**

Je voulais dire que Mica danses est partenaire du Conservatoire du Centre pour les activités de danse et est un partenaire très précieux qui travaille aussi dans les écoles. Donc, je soutiens totalement cette délibération.

**Ariel WEIL, Maire du 4<sup>ème</sup> arrondissement**

Et j'ajoute que Mica danses a organisé un bal contemporain pour la soirée d'inauguration des « Traversées du Marais », auxquelles vous avez été nombreux à participer et à en apprécier la très belle programmation, avec les institutions partenaires et la Cité International des Arts et donc, ce bal. Il y avait presque trop de choses, on ne pouvait pas tout faire.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

**2018DAC186 – Subventions (240.000 euros) convention et avenants à conventions avec dix structures culturelles dans le cadre de l'Art pour Grandir et des Temps d'activités périscolaires.****Evelyne ZARKA, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire**

C'est une subvention importante de 240 000 euros qui est associée à des conventions et avenants à conventions avec dix structures culturelles dans le cadre de l'Art pour Grandir et des Temps d'activités périscolaires dans les journées continues à l'école, ce qu'on appelle les TAP. C'est le Théâtre de la Ville qui nous concerne pour des ateliers hors-les-murs dans les écoles, qu'il diffuse largement au-delà du 4<sup>ème</sup> arrondissement. Les enfants assistent à des spectacles vivants, ils visitent les loges, ils ont un entretien avec les acteurs et c'est un travail complet. Ainsi, le Théâtre de la Ville a choisi l'option de monter un grand travail pédagogique en partenariat avec la Ville. Nous avons aussi pu assister à ce spectacle sur la Place de l'Hôtel de Ville où le Théâtre a dirigé 700 amateurs pour offrir gratuitement un spectacle à la population. C'est la vocation du Théâtre de la Ville, il a une vocation sociale très importante, et la Ville a décidé de l'accompagner dans toutes ses expérimentations et tous ses partenariats. Je vous demande donc de voter cette subvention.

**Ariel WEIL, Maire du 4<sup>ème</sup> arrondissement**

Merci Evelyne. Effectivement c'était magnifique, c'était une collaboration entre le Théâtre de la Ville et le Théâtre du Chatelet. Le Théâtre de la Ville continue à se déployer hors de ses murs, en l'occurrence sur la place et c'était tout à fait spectaculaire. Il y aura de nouvelles collaborations très prochainement entre les deux théâtres, mais je n'en dis pas plus.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

**2018 DAC 389 – Attribution de la dénomination Jardin de l'Hôtel Lamoignon - Mark Ashton, au jardin de l'Hôtel Lamoignon (4e).****Evelyne ZARKA, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire**

En, mai dernier, nous avons proposé de rendre hommage à Mark ASHTON, militant britannique des droits des homosexuels parmi les premiers à décéder du SIDA en 1987, mis à l'honneur dans le film Pride. En juin, l'exécutif parisien a décidé de porter ce vœu et le Conseil de Paris l'a adopté dans le cadre de la communication LGBT, vœu de l'exécutif porté par cinq adjoints, excusez du peu.

En ce mois de septembre, nous sommes fiers de vous proposer de voter une délibération actant définitivement l'ajout du nom Mark ASHTON à la dénomination du Jardin de l'Hôtel Lamoignon sur proposition de la DEVE et de la commission de dénomination de la Ville de Paris. Que de chemin parcouru en quelques mois, c'est une fierté pour nous. Que de messages de bonheur et de remerciements avons-nous reçus de l'Europe entière de la part d'anciens amis et camarades de Mark ASHTON. J'ai été très touchée par ces témoignages. Le lieu proposé est symbolique et à la hauteur du témoignage que nous voulons porter.

L'hôtel abrite la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris, notamment spécialiste des archives, qui a fait un travail sur le genre et a failli accueillir un fonds féministe et sur les archives LGBT. La directrice était honorée de cette proposition. C'est un endroit touristique qui permet de suivre les recommandations de « Paris sans SIDA » et la recommandation 44 de Jean-Luc ROMERO, en mettant en lumière une personnalité LGBT militantes, une figure internationale, une vie de lutte dans notre patrimoine, dans notre culture quotidienne, afin de donner une visibilité positive ; Le développement du tourisme LGBT est une source d'attractivité et de rayonnement international. Les attaques homophobes cet été, et encore récemment, et trop nombreuses dans nos quartiers, nous font prendre conscience de la nécessité de faire vivre la mémoire vive et collective de la lutte contre l'homophobie. Rappelons que dans 75 pays encore, l'homosexualité est passible de la peine de mort.

Concernant la date de l'inauguration, le 1<sup>er</sup> septembre est évoqué en raison de la Journée Internationale de lutte contre le sida. Nous vous tiendrons toutes et tous au courant afin que nous puissions partager ensemble ce moment de joie, de mémoire et de lutte. Comme l'a rappelé Anne Hidalgo notre Maire, au Conseil de Paris de juin, « Paris est la capitale des droits humains, elle porte en elle un idéal de tolérance, de diversité, de liberté. Paris n'a pas de frontière, pas de sexualité, pas de genre, pas de religion. Elle est le refuge de toutes celles et ceux qui ont besoin d'un endroit où s'épanouir ». Paris est d'ailleurs la seule ville française à être adhérente du réseau international Rainbow Cities Network réseau engagé de villes pour la lutte pour les droits LGBT.

Enfin l'engagement de la Ville de Paris passe aussi par la promotion de ceux qui se battent au quotidien pour défendre les droits fondamentaux. C'est le sens de la création de Paris Prize for LGBT Rights, le quartier du Marais est la représentation même de cela, les initiatives symboliques sont essentielles, la diversité des personnalités est essentielle elle aussi.

Mark Ashton représente une période de lutte forte et symbolique, il représente la lutte collective, la solidarité, le combat contre la répression étatique de l'homosexualité, contre la répression policière. A l'époque, il a organisé un concert en soutien aux mineurs, les Bronski Beat étaient à l'affiche, c'était inédit, c'était révolutionnaire. Des artistes qui s'affichaient gays, quelle audace. Jimmy Somerville pourrait être des nôtres lors de l'inauguration. Soutenir et se rappeler des mouvements de revendication des droits, c'est aussi accompagner la culture alternative qui les accompagne et qui a toujours fait la richesse de Paris, comme le disait Anne Hidalgo. Je vous remercie.

#### **Pacôme RUPIN, Conseiller d'arrondissement**

Je souhaite tout d'abord saluer le parcours de cette homme et je partage entièrement tout ce que vient de dire Evelyne. Je suis simplement surpris, comme je l'avais dit lorsque nous avons dû voter le vœu, que nous rendions hommage à cette personne particulièrement. Nous aurions pu rendre hommage beaucoup plus large à des personnes LGBT qui se sont battues pour leurs droits, mais aussi pour l'ouverture des consciences, l'ouverture d'esprit, qui ont combattu des années contre le SIDA comme l'a fait cet homme. Je pense que nous aurions pu rendre un hommage plus large qu'à cette seule personne, qui peut, d'un point de vue international le représenter, mais je ne crois pas que ce soit le seul.

Je m'interroge par ailleurs sur l'audace de rajouter ce nom à celui d'un jardin qui est déjà nommé – Jardin de l'Hôtel de Lamoignon. Je m'interroge sur cela car si l'on commence à rajouter des noms à d'autres, je trouve que cela engendre des mélanges un peu baroques. Et dans ce cas-là, nous pourrions imaginer renommer un grand nombre de jardins et de rues comme cela et personnellement, je ne trouve pas cela souhaitable. Donc, je m'abstiendrai et je crois qu'Anne LEBRETON aussi, sur cette délibération.

**Mme TAIEB, Conseillère de Paris, Conseillère d'arrondissement**

L'idée d'ajouter un nom à un nom qui existe n'est pas problématique. Tout d'abord parce que Paris a déjà nommé beaucoup d'endroits et qu'il n'y a plus d'endroits disponibles. Et en même temps, Mark Ashton se retrouvera bien dans ce quartier où la défense des valeurs LGBT est présente. Et se dire que c'est un nom qui s'associe parfaitement à cet arrondissement qui veut défendre cette cause. Il existe plusieurs lieux qui bénéficient d'un doublement de noms, il vaut mieux doubler le nom, plutôt que de retirer, dénommer, ou débaptiser en tout cas.

**Ariel WEIL, Maire du 4<sup>ème</sup> arrondissement**

Oui effectivement la Commission de dénomination des rues s'est réunie et nous n'avons pas d'autres choix que de débaptiser une rue existante, ce que je trouve assez peu souhaitable. C'est d'ailleurs une pratique qui est courante et je me rappelle que nous nous sommes tous félicités que le Jardin des Rosiers soit renommé Jardin des Rosiers-Joseph Migneret, par exemple, dans l'arrondissement. Ce ne sera donc pas une première et je voudrais surtout dire que c'est une proposition qui nous a été faite pour nommer un jardin qui n'avait pas de noms hormis le fait qu'il est le jardin de l'Hôtel de Lamoignon. L'hôtel Lamoignon continuera à s'appeler ainsi mais c'est au fond un choix qui n'est pas sans intérêt, d'abord car il est situé sur la rue des Franc-Bourgeois. L'entrée du jardin est d'ailleurs située dans cette rue - même si l'entrée dans l'hôtel se fait par la rue Pavée – et se trouve donc à la frontière entre les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> arrondissements, c'est donc une dénomination commune aux deux arrondissements. Et par ailleurs, j'en parlais dernièrement avec la directrice de la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris qui est installée dans l'Hôtel de Lamoignon, qui me disait à quel point elle a travaillé sur les archives – il y avait déjà un projet d'archives LGBT – et au fond, cette dénomination du jardin de cet hôtel particulier, de ce musée qui est une des grandes richesses du patrimoine parisien, a beaucoup de sens. Je ne réponds par sur le reste car nous avons déjà mené une discussion sur la pertinence de donner ce nom. Mais s'agissant de la pertinence du lieu, la réponse est celle-ci.

**Vincent ROGER, conseiller d'arrondissement, Conseiller Régional d'Ile de France**

Je me rappelle le débat que nous avons eu lors d'un précédent conseil d'arrondissement. Mais je voudrais avoir une certitude. Car dans l'absolu, je suis d'accord, au regard de l'histoire de notre arrondissement, au regard du fait que le combat contre l'homophobie est un combat permanent, de rendre hommage à quelqu'un qui a défendu la cause homosexuelle dans des périodes où c'était plus compliqué qu'aujourd'hui, même si cela demeure compliqué dans certains endroits, dans certains pays où cela est condamné. Mais c'est-à-dire que rendre hommage à un militant communiste pendant la guerre froide, ce n'est pas ma tendance naturelle. En revanche, s'il s'agit de rendre hommage à un militant en faveur des droits des homosexuels dans une période difficile, je suis prêt à le voter. Je voudrais simplement avoir la certitude – car nous avons parlé de la Commission Histoire – que ce monsieur pendant la guerre froide n'a pas été à l'encontre des intérêts de l'OTAN, des intérêts de la France, des intérêts de la Grande Bretagne. Si tel est le cas, je ne voterai pas cette délibération, si vous m'apportez la certitude qu'il a été militant communiste sans

toutefois combattre son pays, je pourrais voter pour. Mais certains communistes à cette époque ont tenu un rôle quelque peu ambigu. Et ça, je ne peux m'y associer étant fidèle à mon engagement et à mon histoire. En revanche, si l'on veut saluer le militant de la cause homosexuelle, je suis prêt à voter. Si M. le Maire me garantit qu'il n'y a pas de problèmes à ce sujet, je suis disposé à voter cette délibération.

**Evelyne ZARKA, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire**

Ma réponse est de demander s'il a rencontré Staline.

**Vincent ROGER, conseiller d'arrondissement**

Staline était mort lorsqu'il a commencé à militer.

**Evelyne ZARKA, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire**

Comme vous avez posé la question, je voulais juste rétablir sur ce lien avec Staline. Cela a été présenté à la Commission de dénomination sur proposition du 4<sup>ème</sup> arrondissement, ce n'est pas un problème uniquement lié au choix d'une personnalité communiste, et je pense que la Commission de dénomination est très consciente de tout cela. Personnellement, je n'étais pas communiste en 1960 non plus, je vous rassure, et si j'ai proposé cet individu, c'est parce que je pense que, de façon emblématique, je le présente comme une personne étant déjà dans une lutte et non comme un militant politique engagé contre son pays. Toute sa cause est fondée sur la lutte contre le SIDA.

**Vincent ROGER, conseiller d'arrondissement, Conseiller Régional d'Ile de France**

Le vice-président du CRIPS que je suis votera alors cette délibération dans ces conditions.

**Ariel WEIL, Maire du 4<sup>ème</sup> arrondissement**

Je précise que nous avons déjà voté l'attribution d'un lieu et la délibération porte sur l'attribution de ce lieu. N'étant pas historien, je ne connais pas les tenants et les aboutissants. Ce que l'on peut dire est qu'il est mort à 27 ans et qu'il a été connu pour son militantisme en faveur des droits des homosexuels et des droits des ouvriers. C'est ce qui avait été mis en avant.

**Marianne de CHAMBRUN, Conseillère d'arrondissement**

Lorsque ce vœu avait été présenté en conseil d'arrondissement, je m'étais abstenue. Je suis tout à fait favorable et ravie que l'on puisse rendre hommage aux militants de la cause LGBT en France ou dans le monde. Je considère, comme je l'avais dit à l'époque, qu'il aurait peut-être été intéressant de regarder en priorité chez les militants français qui sont nombreux et je pense qu'il faut leur rendre hommage et savoir mettre en valeur le travail fait pour la lutte contre les discriminations contre les homosexuels en France.

Deuxième point, je suis tout à fait d'accord avec Pacôme RUPIN. Pourquoi personnifier cette lutte alors que beaucoup de personnes ont participé à ce combat et je trouve que cela aurait changé quelque peu. Le fait de ne pas systématiquement personnifier les rues, les combats, les mouvements et de pouvoir donner au contraire, les attributions de rue sur un mouvement sur un combat. Le fait de rajouter un nom derrière celui du Jardin de La Moignon.

**Ariel WEIL, Maire du 4<sup>ème</sup> arrondissement**

Ce débat a déjà eu lieu et je souhaite que nous restions sur la délibération du jour qui porte sur la question de l'attribution.

**Marianne de CHAMBRUN, Conseillère d'arrondissement**

Je crois que tout le monde a pu s'exprimer sur le choix de la personne, et je ne vois pas pourquoi je n'aurais pas le droit de m'exprimer personnellement.

---

L'autre point est celui de rajouter un nom derrière « Jardin de l'Hôtel de Lamoignon », que je considère être un nom, une dénomination. Et je trouve qu'à Paris nous avons déjà énormément de noms de rue, de noms d'endroits qui étaient des noms historiques et qui ont disparu pour des noms de personnes. En ce qui me concerne, j'aime bien que les noms de rues ne soient pas forcément des noms de personnes.

**Ariel WEIL, Maire du 4<sup>ème</sup> arrondissement**

C'est un nom de jardin et pas de rue, qui avait déjà été décidé.

**Anne LEBRETON, Adjointe au Maire**

Je voulais rajouter une chose, à savoir que dans les priorités que la Ville de Paris s'est donnée pour les nouveaux noms de rue, l'une était de favoriser des noms de femmes, et je pense que nous aurions pu trouver une femme militante LGBT et contre le SIDA.

**Ariel WEIL, Maire du 4<sup>ème</sup>**

Encore une fois, le débat a déjà été tranché en juin et la présente délibération porte sur l'attribution à ce lieu spécifique d'un nom dont une délibération a déjà fixé qu'il serait attribué à un lieu parisien.

**Vincent ROGER, conseiller d'arrondissement, Conseiller Régional d'Ile de France**

Je me rappelle que lors du précédent débat sur le sujet, nous avons demandé que la Commission Histoire – celle qui s'est prononcée de façon ambiguë sur Dutilleux –, nous donne son avis. Vous nous parlez là de la Commission de dénomination des rues. Ce ne sont pas les mêmes ?

**Ariel WEIL, Maire du 4<sup>ème</sup> arrondissement**

Non, ce sont deux commissions différentes.

**Vincent ROGER, Conseiller d'arrondissement, Conseiller Régional d'Ile de France**

Dans ces conditions, je m'abstiendrai, car je voulais l'avis de la Commission Histoire, dont je me rappelle très bien que Mme LEBRETON l'avait demandé. Je trouve qu'il serait important d'avoir l'avis de cette commission, car c'est un sujet important. Ce monsieur a visiblement fait des choses très bien dans sa vie mais nous n'en connaissons pas le détail. Comme vous l'avez dit M. le Maire, vous n'êtes pas historien, moi non plus, je le regrette d'ailleurs car je trouve que c'est un très beau métier, mais il serait important d'avoir l'avis d'historiens.

**Evelyne ZARKA, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire**

Il y a un historien au sein de la Commission de Dénomination.

**Vincent ROGER, Conseiller d'arrondissement, Conseiller Régional d'Ile de France**

Ce n'est pas la même chose et je me rappelle très bien que nous avons demandé à avoir l'avis de la Commission Histoire.

**Ariel WEIL, Maire du 4<sup>ème</sup> arrondissement**

Pour toute dénomination, il y a un avis de la Commission Histoire qui est sollicitée. C'est d'ailleurs elle qui rédige la délibération. Des éléments de biographie ont déjà été fournis, il est vrai que nous n'avons pas spécifiquement posé la question de savoir quelles avaient été

ses activités « un-british », mais elle est instruite et je donne la parole à Karen TAIEB puisqu'elle a travaillé au titre de la 4<sup>ème</sup> Commission.

**Karine TAIEB, Conseillère de Paris, Conseillère d'arrondissement**

J'étais ce matin en 4<sup>ème</sup> commission et votre groupe n'a pas posé cette question.

**Vincent ROGER, Conseiller d'arrondissement, Conseiller Régional d'Ile de France**

Mme TAIEB, ce n'est pas un argument car vous savez, j'ai une grande liberté vis-à-vis de mon groupe. Je suis assez réputé pour être assez libre dans ma tête sur tout cela. C'est donc ma question et non celle du groupe. J'ai fini depuis très longtemps d'être un Godillot.

**Karine TAIEB, Conseillère de Paris, Conseillère d'arrondissement**

C'était juste pour vous dire que la seule question qui les préoccupait était pourquoi le 4<sup>ème</sup> arrondissement. Ce à quoi nous avons répondu que c'est un arrondissement qui défend les causes LGBT et que Mark Ashton y avait donc toute sa place. Et donc finalement, ce débat qui a déjà eu lieu dans un premier temps lors de la précédente délibération, comme le disait M. le Maire, n'est pas le débat d'aujourd'hui. Nous pouvons toujours en parler à vide, ce n'est pas la question, mais ce débat a déjà été tranché et voté en Conseil de Paris et ici-même.

**Jean-Pierre PLONQUET, Conseiller d'arrondissement**

C'est juste une explication de vote. Je veux rappeler devant cette assistance nombreuse que le sujet est d'importance et que lorsque nous avons discuté du vœu, le débat a été long et extrêmement respectueux et intéressant sur le fond. Et je vais rester sur mon vote de l'époque, à savoir une abstention.

**Vincent ROGER, Conseiller d'arrondissement, Conseiller Régional d'Ile de France**

Simplement pour dire à Mme TAIEB que certes, le 4<sup>ème</sup> arrondissement doit être moteur au regard de son histoire, c'est tout Paris qui se sent concerné et, j'ose espérer, tout le pays. Je suis désolé, et l'on va peut-être noter une contradiction dans mes propos, mais au regard de nos échanges et des documents fournis – ce que je regrette car j'étais disposé à voter « pour » – il me semble plus judicieux à ce stade de m'abstenir.

**Un avis favorable est donné à la majorité avec 7 voix pour :**

**(Ariel WEIL, Christophe Girard, Boris JAMET-FOURNIER, Karen TAIEB) (Parti Socialiste),**

**(Evelyne ZARKA (Parti Communiste/front de Gauche),**

**(Corine FAUGERON, Boniface N'CHO (Europe Ecologie Les Verts)**

**5 abstentions :**

**(Anne LEBRETON, Pacôme RUPIN (Groupe Démocrates et Progressistes),**

**(Marianne de CHAMBRUN (La Gauche en Mouvement),**

**(Jean-Pierre PLONQUET (Parisiens Progressistes, Constructifs et Indépendants),**

**(Vincent ROGER (Les Républicains).**

**2018DAC755 – Subventions (1.009.173 euros), avenant et convention avec l'association la Cité internationale des arts (4-18ème)**

**Karen TAIEB, Conseillère de Paris, Conseillère d'arrondissement**

Dans le cadre de la politique culturelle de soutien aux artistes, je vous propose de bien vouloir apporter votre soutien à la Cité Internationale des Arts.

Depuis plus de 50 ans, la Cité Internationale des Arts accueille ainsi en résidence sur deux sites à Paris, le Marais et Montmartre, des artistes professionnels étrangers et français. Ils sont accueillis sur ces deux sites

Par délibération des 11, 12 et 13 décembre 2017, vous avez bien voulu accorder, au titre de 2018, une subvention de 324.587 euros représentant 50 % du montant de la subvention 2017.

Afin d'accompagner la Cité Internationale des Arts dans les réformes structurelles d'envergure qu'elle a initiées, je vous propose, à présent, de porter le montant global de la subvention de fonctionnement 2018 à 870.173 euros, soit un complément de 545.586 euros dont 41.000 au titre de la sûreté après déduction de l'acompte déjà versé.

Par ailleurs, afin d'accueillir les artistes dans de meilleures conditions et d'améliorer les conditions de travail du personnel, l'association lance un programme de rénovation d'ateliers et d'achat de mobilier. Pour permettre la réalisation de cet investissement, je vous propose d'attribuer à l'association une subvention d'équipement de 200.000 euros.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

***La délibération est adoptée à l'unanimité.***

#### **2018DAE73 – Subventions (115.000 euros) et conventions avec onze organismes lauréats de l'appel à projets Trophées de l'Économie Sociale et Solidaire 2018**

##### **Corine FAUGERON, Adjointe au Maire**

Depuis plusieurs années est organisé cet appel à projets avec délivrance de trophées. En l'occurrence, 11 associations ont été lauréates, dont l'une propose une activité dans le 4<sup>ème</sup>, association proposant d'accompagner les parents, à la fois pour recruter des personnes pour garder les enfants à domicile, mais aussi pour être des parents-employeurs. Car c'est un peu compliqué, certaines personnes ne souhaitent pas être rétribuées par un chèque CESU et il convient donc d'établir des fiches de paye, ce qui n'est pas donné à tout le monde, je peux vous le dire. Je trouve que cette association a eu la très bonne idée d'accompagner les parents pour leur expliquer quels sont les devoirs d'un employeur et comment l'on doit faire les fiches de paye. Dans le même temps, l'association propose aussi des formations – pas forcément pour les parents - pour ces personnes qui vont garder les enfants. Cette association qui s'appelle « Gribouilli » et a un réseau actif dans le 18<sup>ème</sup>, le 11<sup>ème</sup>, le 4<sup>ème</sup> et le 5<sup>ème</sup> et porte le développement de son projet éducatif à l'échelle du quartier. Elle obtiendrait donc une subvention de 10 000 euros que je vous invite à voter.

##### **Ariel WEIL, Maire du 4<sup>ème</sup> arrondissement**

Merci Corine, j'aurais aimé que nous puissions parler de tous les projets, mais un seul est situé sur le 4<sup>ème</sup>. Je cite simplement la Fabrique Nomade, le Pain de la Liberté, boulangerie artisanale des femmes entrepreneurs et les Cuistots migrants. C'est simplement mon choix du jury qui avait été le Prix spécial et honorifique et nous avons souhaité pouvoir avoir un café associatif à la Fête des Associations, le 3<sup>ème</sup> Café, et je souhaite qu'à l'avenir nous puissions inviter ces associations pour animer les espaces de restauration pour nos différentes fêtes. Et je passe donc le vœu auprès de Boniface N'CHO et de Corine.

##### **Corine FAUGERON, adjointe au Maire**

Il y avait beaucoup d'autres associations, mais je me suis concentrée sur celles du 4<sup>ème</sup> pour essayer de recentrer un petit peu notre débat.

***La délibération est adoptée à l'unanimité.***

**2018DAE223 – Attribution d'indemnités exceptionnelles aux kiosquiers de presse parisiens. Signature des conventions afférentes aux indemnités. Montant : 43 196 euros.**

---

**Corine FAUGERON, Adjointe au Maire**

Vous avez en effet pu constater que nous transformions les kiosques en espaces beaucoup plus confortables et permettant de mieux présenter les produits. Mais pendant les travaux, les kiosquiers ne peuvent pratiquer leur activité et c'est pourquoi nous avons mis en place ce système d'indemnité. Nous avons un kiosque qui est concerné rue Lobau, à la sortie du métro, devant l'Hôtel de Ville, pour une subvention à hauteur de 1 240 euros.

**Jean-Pierre PLONQUET, Conseiller d'arrondissement**

Pour rappel, nous avons déjà vu des évolutions intéressantes concernant les kiosquiers. J'étais même intervenu de façon positive, mais pas forcément en ligne avec certaines politiques de l'époque. Des questions sur l'esthétique jugée parfois disgracieuse des kiosques étaient posées. Ma question – comme M. le Maire répond aux, question ce qui est formidable – consiste à demander combien nous avons de kiosquiers dans le 4<sup>ème</sup> arrondissement. Personnellement, j'en vois souvent des fermés, définitivement fermés, ce qui est un peu inquiétant.

**Ariel WEIL, Maire du 4<sup>ème</sup> arrondissement**

Nous les comptons tous dans notre tête et arrivons chacun à un nombre approximatif, mais je vous propose que nous répondions formellement lors de la prochaine séance. N'oubliez pas que certains ont été fermés pendant les travaux, et c'est l'objet de cette délibération que de les indemniser. Nous les avons tous en tête, mais je produirai une réponse formelle lors du prochain conseil.

**Jean-Pierre PLONQUET, Conseiller d'arrondissement**

Mon intervention ne consistait pas uniquement en un quizz et je voulais savoir si nous avions une idée de leur bon – ou mauvais – état de santé et si vous pensez qu'ils vont poursuivre leur activité à long terme.

**Ariel WEIL, Maire du 4<sup>ème</sup> arrondissement**

Ce que je peux dire, sans avoir d'informations précises et chiffrées – nous les fournirons lors de la prochaine séance – est que la réfection des kiosques a déjà entraîné une montée du chiffre d'affaires. Pas d'un niveau faramineux, mais nous enregistrons un accroissement du chiffre d'affaires assez significatif des kiosquiers à la suite des travaux qui optimisent l'espace, et permettent de disposer d'un certain nombre de services dont le Wifi, etc.

**Boris JAMET-FOURNIER, conseiller d'arrondissement**

Ce nouveau design – que je trouve personnellement réussi - est vraiment le bienvenu pour le confort de travail et le bien-être des gens qui vendent la presse. Il faisait très froid l'hiver et très chaud l'été dans les anciens. C'est vraiment un métier difficile qui plus est dans des conditions économiques qui sont très dures. Il y a 25 000 points de vente de presse en France. A Paris, nous sommes mieux lotis car l'achat de presse y est bien plus important que la moyenne nationale, mais les conditions sont difficiles. En gros, un kiosquier vend un quart de ce qu'il a en stock et touche une commission d'environ un quart du prix de vente, donc les conditions sont rudes. C'est pourquoi vouloir apporter un soutien à des gens qui diffusent la presse avec un pluralisme qui est imposé, est quelque chose de fondamental pour la démocratie, c'est pour cela qu'il est bien de vouloir apporter ce soutien aujourd'hui.



**Pacôme RUPIN, Conseiller d'arrondissement**

Je suis très attaché aux kiosquiers et aux kiosques qui font partie de l'identité de Paris, c'est très utile pour trouver la presse facilement et comme l'a dit Boris JAMET-FOURNIER, c'est très difficile de vivre uniquement de la presse, c'est d'ailleurs pourquoi j'ai toujours soutenu cette évolution auprès de la Ville de Paris, pour que les kiosques vendent d'autres services, peut être plus rentables, et que la Ville de Paris les soutienne parfois de manière financière. Vous me permettrez toutefois d'être surpris quant au choix du kiosque dédommagé durant les travaux. Nous avons déposé un vœu avec Anne LEBRETON sur ce point, nous n'allons pas faire le débat maintenant. Mais mon sentiment est que ce n'est pas le kiosque de la rue Lobau qui a le plus souffert des travaux car il est plutôt bien placé à la sortie du métro de la ligne 1. Mais je sais qu'un kiosque rue Saint-Antoine a carrément dû fermer car il ne faisait plus du tout de chiffre d'affaires du fait des travaux de la rue. Je suis donc surpris que ce soit celui qui soit dédommagé, mais peut être celui de la rue Saint-Antoine n'a pas fait de demande, ou peut-être avez-vous une autre réponse, je vous pose la question.

**Corine FAUGERON, Adjointe au Maire**

Je peux répondre tout de suite. Il s'agit là des travaux d'installation des kiosques et non les travaux environnementaux. Or, celui de la rue Lobau vient d'être transformé, et pendant sa transformation, il n'a pas pu avoir d'activité.

Et évidemment les kiosques sont importants et j'ai beaucoup lutté – sans succès malheureusement – sur la réouverture du kiosque du métro Sully-Morland qui n'est plus qu'un kiosque publicitaire.

**Vincent ROGER, Conseiller d'arrondissement, Conseiller Régional d'île de France**

Nous sommes tous d'accord sur notre attachement aux kiosquiers qu'il faut soutenir aussi parce qu'ils participent au lien social dans Paris, c'est une évidence. D'un autre côté, il ne faut pas se mentir. Si nous n'adaptions pas ce métier à la révolution numérique, à la disparition de la presse « papier » qui, à l'échelle humaine, est assez probable, les kiosquiers se retrouvent dans une situation anxieuse. Je pense donc qu'il faut mener un vrai travail dans les années à venir, liée à la politique d'une ville intelligente, liée à l'accueil... Nous allons accueillir les JO en 2024, ne peut-on pas s'interroger sur le rôle des kiosquiers dans le cadre de l'accueil des touristes qui sont nombreux à Paris – 50 millions en Ile-de-France et 20 millions à Paris ? Je pense qu'il faut les accompagner dans une évolution de leur métier car ils ne pourront plus vivre de leurs revenus à une échéance très courte. Toutes les études et toutes les évolutions qui sont devant nous le démontrent.

**Ariel WEIL, Maire du 4<sup>ème</sup> arrondissement**

Sans aller plus loin, c'est le but de cette rénovation qui n'était pas simplement architecturale, mais aussi de l'intérieur et de l'autorisation d'avoir de nouveaux services. Sans être expert du sujet, j'en ai testé un et ils ont effectivement une batterie de nouveaux services disponibles.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

**2018DASCO83 – Subvention (5.000 euros) à l'association « Les Idées Heureuses » pour le projet « Hip Baroque Choc » pour les élèves du lycée municipal Théophile Gautier (12<sup>e</sup>) et son annexe (4<sup>e</sup>).**

**Anne LEBRETON, Adjointe au Maire**

Il s'agit d'une très belle délibération, à savoir notre soutien à l'association « Les Idées Heureuses ». Elle a pour objet la promotion et la diffusion de la culture et de l'art musical à travers l'organisation de concerts et d'événements musicaux.

Elle sollicite une subvention auprès de la Ville de Paris, au titre de 2018, pour contribuer au financement du projet pédagogique et artistique « Hip Baroque Choc » mené avec des élèves du lycée professionnel Théophile Gautier, 49 rue de Charenton (12<sup>e</sup>) et de son annexe, 6 places des Vosges (4<sup>e</sup>).

Mené pour la première fois durant l'année scolaire 2016/2017, le projet tournait autour de la musique baroque, de la danse hip-hop et du chant choral avec des élèves du lycée professionnel Théophile Gautier.

Ce projet, réalisé en partenariat avec l'orchestre Le Concert de la Loge dirigé par Julien Chauvin, l'Académie de Paris, la Mairie du 4<sup>e</sup>, la Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Paris, le Centre Chorégraphique National de Créteil et du Val-de-Marne, le conservatoire de Puteaux... une foule de partenaires très intéressants.

Durant l'année scolaire, 90 heures d'interventions par des artistes professionnels (musiciens, danseurs et choristes) ont été proposées aux élèves du lycée Théophile Gautier dont 20 ateliers de 2 heures de danse hip-hop, 10 ateliers de chant de 1 heure 30, 3 micro-chocs (interventions de 20 minutes dans toutes les classes et pendant la récréation avec 4 musiciens et 1 danseur) et tout un tas d'interventions.

Ce travail a débouché sur un spectacle présenté en public le 17 mai 2018 à l'Université Paris Descartes (6<sup>e</sup>), rassemblant sur scène des élèves et artistes dans un programme composé de chefs-d'œuvre de la musique baroque.

Au vu de l'intérêt que présente le projet de cette association pour les élèves parisiens, je vous propose de lui attribuer en 2018 une subvention de fonctionnement d'un montant de 5.000 euros.

C'est un projet qui a beaucoup d'intérêt pour la Ville. C'est un travail d'intégration, un accès à une culture souvent considérée savante par des jeunes qui n'y ont pas accès autrement. C'est un projet tout le monde peut rejoindre.

**Evelyne ZARKA, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire**

Je souhaite ajouter qu'une représentation s'est tenue à la mairie du 4<sup>ème</sup>, le rectorat était invité ainsi que les partenaires et il était tout à fait magnifique de voir ces jeunes de lycées professionnels, éloignés de la musique baroque et instrumentale, se mouvoir au rythme des instruments. C'était assez beau et très réussi, donc j'encourage cette délibération.

**Corine FAUGERON, Adjointe au Maire**

Cela paraît surprenant, mais la musique baroque s'accommode très bien du hip-hop, ce sont des rythmes extrêmement proches. C'est vraiment intéressant et des représentations ont été tenues à l'Opéra sur des textes de Rimbaud au rythme du hip-hop et c'était formidable.

**Jean-Pierre PLONQUET, Conseiller d'arrondissement**

La musique baroque en son temps était une musique qui dérangeait. Cela reste donc cohérent.

**Anne LEBRETON, Adjointe au Maire**

Je voulais ajouter que nous avons beaucoup de mélomanes à ce Conseil municipal et que la musique, comme d'habitude, rapproche les hommes.

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

**2018DASCO86 – Lycées municipaux – Dotations initiales de fonctionnement 2019 (814 681 euros).****Marianne de CHAMBRUN, Conseillère d'arrondissement**

La Ville de Paris a en gestion douze lycées professionnels municipaux qui devraient être financés par la région, mais qui restent à titre transitoire financés par la Ville et non par la Région, pour leur fonctionnement, leur équipement mobilier, la réalisation de travaux et la rémunération des personnels techniques.

Le projet de délibération qui vous est présenté fixe ces dotations pour 2019, au montant total de 814 681 euros.

La dotation est principalement calculée par application des forfaits suivants aux effectifs d'élèves constatés lors de la rentrée 2017 :

- Un forfait lié aux dépenses de fournitures scolaires et pédagogiques, petit matériel et équipement, vêtements de travail des élèves, documentations et abonnements, consommables informatiques, fournitures de bureau, produits d'entretien, parapharmacie, frais de réception, variant de 85 à 175 euros ;
- Un forfait pour les autres dépenses, hors chauffage, électricité, télécommunications et affranchissements, variant de 70 à 240 euros ;

La modulation des deux forfaits est définie par le type de formations – qui peuvent avoir des coûts très différents –, tertiaires, sanitaires et sociaux, technologiques ou industriels, dispensée dans l'établissement.

Je vous propose de voter cette délibération.

**Vincent ROGER, Conseiller d'arrondissement, Conseiller Régional d'Ile de France**

Je propose que nous nous arrêtons cinq minutes, à l'occasion de cette délibération, sur la situation du lycée Théophile Gautier, qui comme chacun sait, est sur deux sites, dans le 12<sup>ème</sup> et le 4<sup>ème</sup>, place des Vosges, il y a 500 élèves au total. Le 6, Place des Vosges est fortement délabrée. Il est en plus imbriqué dans la Maison de Victor Hugo et les deux lieux ont donc la même sortie de secours. C'est un site contraint qui ne correspond pas aux normes des E.P.N et comme l'a dit à juste titre Mme de Chambrun, nous sommes dans une période de transition qui dure car il est vrai que c'est une situation particulière et qu'il y a très peu de lycées municipaux, mais jusqu'à preuve du contraire, tout cela est encore de la responsabilité de la Ville.

J'ajoute à cela qu'il existe de vrais problèmes de cycles de formation, les lieux ne correspondant pas aux formations que l'on souhaite enseigner, notamment les métiers de la sécurité. Je me permets de lancer l'alerte même si dans deux ans la région reprendra certainement le flambeau et il est bien de voter cette subvention de 77 000 euros mais je vous alerte sur le fait que cette situation est très paradoxale au regard du fait que, par le passé, j'ai cru comprendre que votre majorité en faisant un lieu symbolique et disait qu'avoir un lycée professionnel Place des Vosges était super, mais en réalité, les élèves étudient dans des conditions délabrées, qui ne correspondent pas à la formation, il existe des problèmes de sécurité, et le sentiment que donne la ville, c'est d'attendre de passer le dossier à la région pour voir comment les choses évolueraient.

Je pense qu'il est urgent d'agir, que cette situation n'est pas tenable, et j'en appelle donc à ceux qui sont en responsabilité, à la fois le Maire d'arrondissement et la Ville de Paris, pour que l'on règle en partie ces problèmes, pour que l'on avance, que le protocole qui doit être signé en région avance aussi car il est en stand-by et je trouve cela assez préoccupant.

**Evelyne ZARKA, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire**

M. ROGER, je ne peux pas vous laisser dire que la Ville a abandonné ce lycée, il y a eu une mise en sécurité des salles, des travaux récents d'une somme importante. Nous venons de

nous réunir avec les services pour envisager la suite des travaux. Tout ce qui concerne la sécurité des jeunes et la sortie de secours a été bien identifié. Des locaux ont effectivement été rendus au Musée Victor Hugo au regard de son projet d'extension en compensation des salles qui ont été refaites dans le lycée. Je ne pense pas que l'on puisse dire que c'est un lycée délabré, il y a énormément de travaux de réfection qui ont été faits. Nous pouvons le visiter ensemble si vous le souhaitez, je vous montrerai lieu par lieu et couloir par couloir tous les travaux qui ont été investis par la Ville dans ce lycée. Depuis deux ans en particulier, il y a des projets de partenariats comme l'a présenté Anne, pour bien consolider le projet pédagogique. C'est un public difficile. Ce sont des jeunes qui sont au centre de Paris mais qui ne viennent pas du quartier, mais de toute la périphérie de Paris, qui travaillent souvent. Et la Ville a investi énormément pour qu'ils soient accueillis dans de bonnes conditions. Effectivement, dans deux ans, le lycée basculera peut-être à la région, ou peut-être pas, car c'est compliqué. Il y aura une mutualisation des options pour déterminer celles étant les plus pertinentes à conserver au centre de Paris ou encore celles qui peuvent être transférées dans d'autres endroits. Mais le lieu le plus problématique est le lycée de Charenton qui partage ses locaux avec une école élémentaire, ce qui est bien plus compliqué. Donc si la Ville investit dans le lycée professionnel de la Place des Vosges, c'est que justement, le site est préconisé pour rester sur place. On ne peut pas dire que ce site soit sacrifié. Il y a d'importants travaux, le musée Victor Hugo s'étend, il y a eu une discussion très rude, qui est maintenant apaisée, avec le personnel du lycée qui a tout à fait compris les enjeux, des enjeux importants que nous avons choisi de faire. Les 77 000 euros de la délibération concernent les deux sites et en tout cas, je ne peux pas vous laisser dire que ce lycée est abandonné par la Ville.

**Vincent ROGER, Conseiller d'arrondissement, Conseiller Régional d'Ile de France**

Nous restons calme Mme ZARKA. J'aurais énormément de plaisir à venir visiter les lieux avec vous, comme j'ai eu grand plaisir à faire la tournée du 25 août pour poser des gerbes avec vous. Vous me parlez de 77 000 euros sur deux établissements. Mais savez-vous combien coûte la rénovation d'un lycée en moyenne ? Entre 15 et 20 millions d'euros. Vous êtes donc très loin du compte. Je sais qu'il y a eu quelques travaux, mais vous n'êtes pas sans savoir qu'une partie n'est plus exploitée parce que les salles sont délabrées et ne sont pas utilisables, vous n'êtes pas sans savoir que ce n'est plus aux normes EPN. Je ne dis pas que rien n'a été fait ces dernières années. Vous m'avez dit « nous avons identifié des choses » et bien j'identifie la même chose que vous. C'est-à-dire que la Ville est dans une logique d'attente de savoir ce qu'il va se passer avec la région, au lieu de faire les travaux. C'est cela, la vérité. Alors, oui, je rassure tout le monde, les enfants ne sont pas en danger par rapport à la sortie de secours, ou autre, autrement, il y a longtemps que la commission ad hoc aurait fermé l'établissement, mais la situation est préoccupante. Et d'ailleurs ce que vous avez dit rejoint mes propos, c'est-à-dire que nous sommes dans une situation d'attente, nous sommes dans une situation préoccupante, où des problèmes ont été identifiés, mais ce n'est pas avec cette subvention qu'ils seront résolus.

**Ariel WEIL, Maire du 4<sup>e</sup> arrondissement**

Je vais compléter. Nous sommes effectivement dans une situation d'attente, mais pour une raison très simple, qui est que les travaux sont prévus et devaient avoir lieu cet été. En plus des travaux d'entretien, de vrais travaux étaient prévus. Et ils l'étaient pour une raison très simple qui est que les lieux sont imbriqués. Dans la maison de Victor Hugo, il y a des salles de classes qui sont accessibles, une cour est plus ou moins commune et il y a d'ailleurs un troisième lieu qui est imbriqué avec ceux là qui est l'Hôtel de Fourcy qui fait d'ailleurs l'objet d'une procédure dite « Réinventer Paris 2 ». Au terme de premières délibérations du jury, un certain nombre de projets ont été sélectionnés, ils comprennent de mémoire, un hôtel

solidaire et une maison des parfums. En tout cas, une valorisation sera faite de l'Hôtel de Fourcy qui lui, pour le coup, est assez vétuste. Il est mitoyen et est imbriqué, et dans la Maison de Victor Hugo, et dans des salles du lycée, qui sont pratiquement derrière le lit de Victor Hugo. Tout cela sera de toute façon réorganisé puisqu'il y aura une redistribution des pièces, pour qu'à la fois l'intégrité de l'Hôtel de Fourcy qui sera mis en vente dans le cadre de l'opération, et les travaux d'extension et de réaménagement de la Maison de Victor Hugo puissent avoir lieu. Ils devaient avoir lieu ensemble, et il y a un appel d'offres qui s'est montré infructueux et ils n'ont donc pas pu avoir lieu en 2018. La directrice de Paris Musées aurait souhaité que l'on puisse réaliser tous les travaux en même temps cette année. Et je vais le dire ici et je l'assume, mais je n'ai pas souhaité qu'il y ait des travaux en sites occupés, nous avons vécu l'expérience avec Saint-Merri. Et donc, au nom de la protection du lycée Théophile Gauthier, je n'ai pas souhaité qu'il y ait des travaux dans le musée et dans le lycée en même temps. Ils sont maintenant prévus pour l'été 2019 - ce n'est pas dans deux ans et nous n'attendons pas la région - et vont redistribuer l'espace entre le musée de la Maison de Victor Hugo et le lycée Théophile Gauthier.

**Mme ZARKA, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire**

En tout cas, nous votons là des subventions de fonctionnement et non d'investissement, car les travaux dont nous avons parlé ne correspondent pas à ce chiffre-là. Et ce que je peux vous montrer ne correspond pas à la présente demande de subvention.

**Vincent ROGER, Conseiller d'arrondissement, Conseiller Régional d'île de France**

En revanche, je suis tout à fait d'accord avec vous pour éviter ce qui a été fait à Saint-Merri, c'est-à-dire travailler en site occupé. Cela va donc dans le bon sens.

**Ariel WEIL, Maire du 4<sup>e</sup> arrondissement**

Je n'ai pas le montant exact du dispositif mais c'est assez compliqué. Et si l'on fait une visite, je vous propose de visiter dans le même temps la maison de Victor Hugo, puisqu'elles sont mitoyennes.

***La délibération est adoptée à l'unanimité.***

**2018DDCT50 – Subventions Fonds du Maire (84.450 euros) à seize associations et trois établissements du 4<sup>e</sup> arrondissement**

**Ariel WEIL, Maire du 4<sup>e</sup> arrondissement**

Je rappelle que les fonds du Maire comprennent l'intégralité des sommes recueillies par les mairies d'arrondissement à l'occasion des quêtes des mariages ou lors de dons spontanés - généralement peu importants - ainsi que 75 % des recettes provenant des droits de tournage et des mises à disposition de locaux municipaux, comme les Blancs Manteaux ou les salles de la mairie, qui permettent de subventionner des associations ou des organismes à vocation sociale, proposés à l'approbation du Conseil de Paris sur demande du maire d'arrondissement.

En 2017, nous avons voté des subventions à 25 associations pour un montant de 98 000 euros et cette année, je propose que l'on vote des subventions plus ramassées, dont une très substantielle pour avoir plus d'impact, à 16 associations et trois établissements du 4<sup>ème</sup> pour un montant d'un peu moins de 85 000 euros. Les nouveautés sont « Paris en selle », la « Ligue de l'Enseignement » et une autre qui me reviendra au cours des présentations.

« Kiosquorama investira le Square Jean XXIII le samedi 22 septembre. Cela entre dans la programmation des kiosques musicaux sur lesquels la Ville de Paris a également mené un travail dans le but de les réanimer, ils font partie du folklore et du patrimoine parisien et

notamment celui du Square Jean XXIII. Square qui, c'est un tout autre sujet, a valu un prix aux jardiniers de la DEVE voilà quelques jours, ce dont nous pouvons nous féliciter. Et donc, je vous invite à aller voir ce très beau kiosque typique des kiosques parisiens, le 22 septembre. C'est une subvention de 3 000 euros.

Nous finançons par ailleurs « Les amis de SEME », pour reparler musique comme promis. Les derniers concerts, notamment celui du 18 août dans la Salle des Fêtes de la mairie du 4<sup>ème</sup>, nous ont permis d'écouter Liszt, Schubert, Brahms, Wagner et Sati. Voilà pour la musique disruptive.

Une subvention à l'association « Ere de Jeu », pour un travail de pratique musicale et chorégraphique.

Une subvention à l'attention « des Révalisateurs » qui ont notamment réalisé une performance dans Les traversées du Marais dont je parlais à l'instant. Et notamment la création musicale et chorégraphique de Johan Amsellem et sa compagnie la Halte. Je ne sais pas si vous étiez là, c'était dans la cour de la mairie, absolument sublime. Pour ceux qui nous suivent sur les réseaux sociaux, j'ai posté une petite vidéo que je vous invite à visionner. Nous travaillons avec tant de bonheur avec Johan Amsellem. La cour était pleine à craquer, et de visiteurs, et de gens qui participaient, dans une pratique amateur, au spectacle lui-même.

Une subvention à l'association « La Condamine », pour son opération « Et vous, que lisez-vous ». De très grands auteurs avaient lu, ainsi que des écoliers. J'avais eu l'honneur d'être moi aussi sollicité pour une lecture. C'était un beau festival en salle des fêtes et il sera, je crois, reconduit. C'était des lycéens de Charlemagne qui étaient venus.

Une subvention à l'association « Voisimages », pour la mise en place d'un évènement à l'occasion de la Nuit Blanche en octobre 2018 place du Marché Sainte Catherine. Nous saluons l'un des membres de l'association qui est à l'origine de l'évènement et nous sommes très heureux de participer à son organisation. C'est assez compliqué en termes de logistique, notamment en matière de prises électriques, mais je crois que nous y sommes.

Une subvention à l'association « Carlotta Cinémas », en vue d'organiser une séance gratuite de cinéma une fois par mois au Luminor Hôtel de Ville, très appréciée des séniors. C'est notre seul cinéma dans l'arrondissement, dont nous sommes fiers, et qui est d'art et d'essai. Je ne reviens pas sur la collaboration avec le Pôle citoyen dont nous avons parlé dans un précédent conseil, je vous y renvoie.

Une subvention à l'association « Collectif 49701 », pour lui permettre la représentation de la saison 4 du projet « Les Trois Mousquetaires », projet de feuilleton théâtral dans des espaces publics du 4<sup>ème</sup> arrondissement. Ce spectacle a été créé en mairie voilà quelque années, et une très belle représentation avait été donnée en avril dernier, et correspondait à la saison 4 - puisque vous le savez, c'est monté sur le principe d'une série. Il s'agissait d'une représentation théâtrale des Trois Mousquetaires. Une très belle création qui a tourné dans le reste de la France. Cela a été un très beau succès et nous sommes contents d'avoir encore un petit droit de tirage sur cette association et cette troupe.

Une subvention à l'association « Métissage » dont l'objet est un focus sur l'action des artistes français et israéliens participant au projet d'art urbain contemporain NEO MURALIS, qui aura lieu dans le cadre de la Saison France-Israël 2018.

Cela fait quelque peu « énumération », j'en suis désolé, mais je voulais tout citer, notamment l'association « Les Milles-feuilles ». Il se trouve que la Ville, la DAC et le cabinet de Bruno Julliard avait supprimé cette subvention, ce qui avait donné lieu à un pataquès et nous nous sommes donc engagés à la compenser. Et c'est donc la mairie du 4<sup>ème</sup> via les fonds du Maire qui vient compenser cette subvention qui avait été retirée pour des raisons politiques à l'échelle de Paris. C'est tout naturellement que la mairie du 4<sup>ème</sup> s'est substituée à la DAC et à la Ville pour aider ce festival que nous connaissons tous. Nous verrons ce que nous ferons

dans le futur, mais nous n'avons pas souhaité, cette année, qui plus est à la dernière minute, faire échec à ce beau festival.

Des subventions à la Caisse des Ecoles du 4<sup>ème</sup>, pour le soutien des projets pédagogiques des écoles maternelles et élémentaires du 4<sup>ème</sup> arrondissement.

Un soutien supplémentaire à l'« IMP Binet-Simon 75004 » pour la création d'un jardin d'agrément en inclusion. Cette association qui exploite la partie de l'école des Hospitalières Saint Gervais qui accueille et encadre des enfants déficients mentaux. Nous sommes allés les voir très récemment avec Evelyne.

Et enfin, un nouveau projet proposé par les collaborateurs du cabinet, à savoir une subvention à l'association « Ligue de l'Enseignement » en vue d'une opération 3R « rencontrer, raconter, rassembler », initiative intergénérationnelle destinée à lutter contre l'isolement des personnes âgées par le biais du numérique et par la constitution d'une somme de mémoires individuelles en recueil, en invitant des jeunes à recueillir des témoignages sur des parcours de vie. C'est un très beau projet monté par le cabinet dont je remercie les collaborateurs ainsi qu'Evelyne ZARKA et Anne LEBRETON qui y seront associées, puisque cela concerne à la fois les séniors et l'éducation.

Une subvention pour le Forum Santé Paris, dont nous reparlerons peut-être, une subvention pour l'association « Paris en selle ». Vous avez peut-être vu cette pompe à vélo en accès libre devant la mairie, qui semble faire le bonheur des cyclistes, y compris au milieu de la nuit et c'est « Paris en selle » qui nous a permis de le faire dans un temps très bref. La Ville de Paris met par ailleurs à disposition des pompes en libre accès un peu partout, comme sur les quais-bas, mais j'ai souhaité que nous puissions déployer celle-ci très rapidement et nous aurons d'ailleurs une nouvelle surprise dans les prochains jours à côté de cette pompe, mais je n'en dis pas davantage.

Je conclus par une subvention à l'association « Aux quatre coins du quatre » que je signale car ils sont aussi représentés ce soir, pour des visites solidaires des quartiers du 4<sup>ème</sup> arrondissement et l'organisation d'ateliers citoyens. Nous en parlions pendant le CICA, nous sommes heureux d'avoir une association à subventionner pour ce genre de projets.

Et je finis par le plus grand des postes dans le cadre du dispositif du Plan Grand Froid et de la solidarité en général. Nous avons choisi cette année de continuer à travailler avec Emmaüs Solidarité qui est notre opérateur depuis plusieurs années pour la gestion de notre dispositif hivernal, c'est-à-dire à la fois « Grand Froid » et le dispositif de distributions de repas. Nous vous en reparlerons mais nous avons encore avancé et amélioré les choses grâce à des travaux réalisés cet été à la Marie, qui visent à la fois à agrandir l'espace dévolu aux repas et aux nuits pendant le plan grand froid mais également à mieux l'organiser et à pouvoir l'aménager différemment, avec des toilettes, etcetera. Nous en parlerons plus en détail lorsque nous nous rapprocherons de l'événement, mais nous nous sommes préparés à améliorer encore le dispositif. Et dans ce cadre-là, nous avons souhaité donner une subvention encore plus significative à Emmaüs Solidarité pour qu'ils puissent porter avec nous l'ensemble du dispositif et se préparer à ce que, l'hiver étant potentiellement plus rigoureux, nous ayons beaucoup plus de repas à servir, comme cela a été le cas l'année dernière, pas tant à cause de l'hiver, que du succès du dispositif, et des repas, et des nuits, qui était même difficile à gérer. C'est dans ce cadre-là que nous avons réalisé des travaux. Une importante subvention de 28 000 euros à Emmaüs Solidarité et 3.500 euros à l'association « Lions Club Paris Ile de la Cité », pour son accompagnement avec ses bénévoles qui s'occupent du nettoyage des lieux.

5.000 euros à l'association « Croix Rouge Française », en vue de permettre l'organisation de sorties culturelles, d'un spectacle kermesse pour Noël et la distribution de fournitures scolaires aux enfants du 4<sup>ème</sup> arrondissement.

J'en ai fini et vous laisse la parole sur ces associations et organismes que nous connaissons tous depuis longtemps.

**Anne LEBRETON, Adjointe au Maire**

Cela m'ennuie quelque peu d'autant qu'il s'agit de ma délégation, mais je souhaitais tout de même faire remarquer que certaines subventions sont très onéreuses par rapport au service rendu. En effet, 5 000 euros pour la ligue de l'enseignement pour une opération qui va rassembler quatre ou cinq élèves avec autant de personnes âgées, je trouve cela très cher. Je sais que la lutte contre l'isolement des personnes âgées est une priorité de notre mairie, qu'il est très compliqué d'avoir des idées, des projets, de savoir comment rentrer en contact avec les personnes âgées. Mais cette difficulté n'oblige tout de même pas à rentrer dans des projets assez anecdotiques. Je ne vais certainement pas voter contre le reste de la délibération, qui comporte beaucoup de choses indispensables à la vie de l'arrondissement, bien entendu.

**Corine FAUGERON, Adjointe au Maire**

Lutter contre l'isolement des personnes âgées est très important, l'initiative paraît donc bonne, et celle-ci participe également beaucoup du « vivre ensemble ». Organiser ces rencontres qui permettent la transmission qui est si importante, dans un arrondissement comme le nôtre où nous avons un renouvellement de la population rapide, est très positif, et je pense qu'il est bien de créer des socles solides, en organisant de genre de rencontres. Et cela ne manque pas à une des autres associations retenues.

**Evelyne ZARKA, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire**

Je voulais ajouter que la ligue de l'Enseignement est tout de même une association qui a pignon sur rue et qui n'a pas pour habitude de dépenser les deniers publics à perte. Je pense que nous pouvons donc faire confiance à l'association qui monte ce projet. Et je ne pense pas que cela ne touche que cinq enfants, c'est trop réducteur. Je n'ai pas tous les détails du projet en tête mais je fais tout à fait confiance au cabinet qui a monté le projet, qui est en collaboration avec ta délégation. Je ne pense vraiment pas que le denier public soit sacrifié. 5 000 euros, cela peut sembler une somme importante, mais cela dépend du nombre d'intervenants, s'il y a des visites, des déplacements, cela monte très vite. Et je ne pense pas que cela soit de l'argent perdu, honnêtement. Construisons-le ensemble, je pense que cela sera plus positif.

**Anne LEBRETON, Adjointe au Maire**

Je suis d'accord avec toi, mais j'ai les chiffres en tête et il s'agit de très peu de personnes et de surcroît, nous n'avons pas encore trouvé les personnes âgées.

**Ariel WEIL, Maire du 4<sup>e</sup> arrondissement**

Je propose que l'on revienne sur le dispositif lors d'un prochain conseil, qui ne concerne évidemment pas que les personnes qui participeront, mais aussi les lycées et les collèges qui sont embarqués dans cette collaboration avec le personnel. C'est une plus grande opération que cela, qui donnera lieu à une restitution, à une exposition, c'est aussi ce que finance la subvention. C'est un beau projet sur un thème que nous souhaitions pouvoir traiter et je me félicite que ce soit les collaborateurs du cabinet qui aient identifié ce projet sur lequel nous ferons un retour ensuite.

**Evelyne ZARKA, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire**

Une exposition est aussi prévue à la fin du projet ainsi qu'une cérémonie de clôture, le financement de tablettes numériques et d'une personne de la Ligue de l'enseignement à plein temps. Si l'on additionne tout cela, le montant de la subvention n'est pas excessif.



***La délibération est adoptée à l'unanimité.***

**2018DDCT130 – Etats spéciaux d'arrondissement-Détermination du cadre de référence de la répartition des dotations d'animation et de gestion locales 2019.**

**Ariel WEIL, Maire du 4<sup>e</sup> arrondissement**

Je propose que nous regroupions les deux délibérations suivantes qui sont très formelles et qui posent le cadre et il y aura donc de nouvelles délibérations au conseil de novembre qui fixeront l'enveloppe budgétaire qui est la nôtre, selon une nomenclature administrative assez compliquée que je réexpliquerai à ce moment-là.

Il s'agit donc du cadre qui fixe comment sont calculés les montants dévolus aux mairies en l'occurrence pour les dotations d'animation et de gestion locales 2019, dont j'avais expliqué ce qu'elles sont lors d'un précédent conseil d'arrondissement, et propose donc de le réexpliquer au moment où nous aurons le détail pour les états spéciaux.

Je vais juste rappeler que nous partons d'une dotation forfaitaire égale pour chaque arrondissement, ensuite complétée par des crédits qui dépendent de l'importance de la population, de critères socioéconomiques, la formule est compliquée. Ce qu'il en ressort est qu'hormis deux arrondissements, tous – dont le 4<sup>ème</sup> – connaissent une stabilité de la dotation par rapport à l'année précédente, ce dont nous pouvons nous féliciter, car c'est un effort de la Ville de maintenir ce montant.

La suivante présente le cadre de référence pour les sections d'investissement de l'arrondissement : budget de fonctionnement et budget d'investissement qui sont distincts à Paris. Il est proposé de conserver le même cadre de référence, y compris sur son montant. Et comme il n'y a pas de différences avec les délibérations de l'année dernière et que nous n'avons pas encore de montants précis, je vous propose de voter ce cadre et d'en redébattre au moment où nous aurons les montants plus précis, si vous en êtes d'accord.

**2019-2018DDCT131 – Etats spéciaux d'arrondissement – Délibération cadre-investissement 2019**

***Un avis favorable est donné à la majorité avec 10 voix pour :***

***(Ariel WEIL, Christophe Girard, Boris JAMET-FOURNIER, Karen TAIEB) (Parti Socialiste),***

***(Marianne de CHAMBRUN (La Gauche en Mouvement),***

***(Evelyne ZARKA (Parti Communiste/front de Gauche),***

***(Anne LEBRETON, Pacôme RUPIN (Groupe Démocrates et progressistes),***

***(Corine FAUGERON, Boniface N'CHO (Europe Ecologie Les Verts).***

***2 Abstentions :***

***(Jean-Pierre PLONQUET (Parisiens Progressistes, Constructifs et Indépendants)***

***(Vincent ROGER (Les Républicains).***

**0420180021 – Inventaire et approbation des équipements de proximité dont le Conseil du 4<sup>e</sup> arrondissement a la charge.**

***La délibération est adoptée à l'unanimité.***

**2018DDCT132 – Inventaire des équipements de proximité pour l'année 2019**

**Ariel WEIL, Maire du 4<sup>e</sup> arrondissement**

Il s'agit là encore d'une délibération très formelle qui consacre la création de l'école polyvalente Tournelle, et entérine le fait que sur les deux équipements, nous n'en n'avons

plus qu'un. C'est tout à fait administratif, mais nous avons déjà voté sur la création de l'école polyvalente Vosges-Tournelle et c'est donc simplement sa traduction administrative. Et l'autre concerne la création du square Teilhard-de-Chardin et prolonge une présentation que nous avons eue en début de séance sur le calendrier de ce projet. Un équipement de proximité est donc créé, car les jardins et espaces verts sont des équipements de proximité de la mairie, ce qui sera le cas de ce square qui avait fait l'objet d'une délibération qui nous avait conduits à parler d'empilement des compétences de l'Etat, puisque cette place est en partie du ressort de l'Etat.

***La délibération est adoptée à l'unanimité.***

### **2018DLH238 – Mobilisation d'une partie des droits de réservation de logements sociaux en faveur de projets de logements accompagnés pour des personnes en situation de handicap**

#### **Karen TAIEB, Conseillère de Paris, Conseillère d'arrondissement**

Vivre dans un logement individuel peut tout à fait être possible pour les handicapés, à condition que les bailleurs soient prêts à louer leurs appartements. Et je veux remercier la Maire de Paris et Nicolas NORDMAN son adjoint au handicap, pour cette délibération qui va dans le sens d'une plus grande inclusion des personnes en situation de handicap, notamment psychique, par une politique du logement dit « accompagné ». Cela répond à une demande croissante de nombreux adultes handicapés, parce qu'ils ont bénéficié d'une scolarisation en milieu ordinaire - une petite victoire - ont envie d'être des citoyens à part entière, autonomes, ils n'ont plus envie de rester vivre chez leurs parents, ou d'aller vivre en foyer. Le logement accompagné, c'est donc habiter seul tout en étant aidé par le Service d'accompagnement à la vie sociale, le SAVS, pour les courses, la gestion des factures, la lessive et autres besoins. Dans ce cadre, la Ville de Paris s'engage aujourd'hui à mobiliser ses droits de réservation jusqu'à 70 logements relevant de son contingent d'ici à 2021 afin de les mettre à disposition des opérateurs retenus pour une durée déterminée.

Les logements seront principalement mobilisés sur le contingent de la Maire de Paris chez les bailleurs suivants : Paris Habitat, RIVP, Elogie-Siemp. Néanmoins les mairies d'arrondissement peuvent également participer à l'effort en mobilisant leur propre contingent et il demeure possible de mobiliser des droits sur le contingent d'autres bailleurs.

Je vous remercie de bien vouloir voter cette très belle délibération qui est une petite avancée, et nous espérons que cela lira encore plus loin.

#### **Marianne DE CHAMBRUN, Conseillère d'arrondissement**

Je souhaite dire que c'est une très grande avancée. Lorsque j'étais en charge de la délégation du logement dans le 4<sup>ème</sup> arrondissement – tout comme Mme ZARKA lorsqu'elle a pris en charge cette délégation -, nous avons toujours eu à cœur, dès que nous avons des logements adaptés, en tout cas aux situations de handicap physique, de positionner au maximum dans les commissions des familles ou des personnes en situation de handicap. C'est donc quelque chose auquel nous sommes très sensibles car dans le 4<sup>ème</sup>, nous avons extrêmement peu de ces logements accessibles. Cependant, il est plus compliqué de proposer des logements adaptés aux gens victimes de handicaps de type mentaux, essentiellement parce qu'il y a un besoin d'accompagnement, même si dans les permanences, nous recevons beaucoup de personnes qui sont dans ces situations là et pour lesquels nous n'avons pas forcément de solution. C'est donc une délibération qui va vraiment dans le très bon sens qui poursuit l'expérimentation de « 1 logement d'abord » qui avait été mise en place voilà quelques années par la Maire de Paris.

***La délibération est adoptée à l'unanimité.***

---

**~~2018DU85 — Cession d'un local commercial et de son sous-sol au 25 rue Saint-Louis en l'Île (4<sup>e</sup>)~~**

**Ariel WEIL, Maire du 4<sup>e</sup> arrondissement**

C'est la première délibération rapportée au titre de l'urbanisme de Boris JAMET-FOURNIER.

**Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller d'arrondissement**

Tout d'abord, une phrase, car je n'ai pas voulu allonger le propos liminaire, pour remercier toutes celles et ceux qui ont eu la gentillesse de bien vouloir me souhaiter la bienvenue au sein de ce conseil, et notamment Karen TAIEB, dont j'hérite de quelques-unes des délégations. Je suis ravi de ce nouveau statut. Je vais continuer mon travail pour l'arrondissement, fidèle à mes valeurs progressistes et de gauche et je tenterai en cette qualité d'être tout aussi loyal à mon maire d'arrondissement qu'a pu l'être Julien LANDEL, comme cela a été souligné précédemment.

Sur la délibération qui nous occupe, il s'agit de locaux commerciaux vacants depuis plusieurs mois, 140 m<sup>2</sup> situés 25, rue Saint-Louis-en-L'Île qui ont déjà fait l'objet d'une mise en vente pour un montant de 920 000 euros qui a été jugé trop élevé puisque la vente s'est montrée infructueuse, notamment du fait de la faible visibilité du local commercial depuis la rue, une faible emprise sur la façade. C'est un problème pour un commerce car il est alors peu visible et donc aucun acquéreur ne s'est manifesté. La faible visibilité est également soulignée par la SEMAEST qui s'est intéressée au dossier. Il y avait plusieurs solutions possibles, mais le fait de trouver un locataire sérieux n'a malheureusement pas été sécurisé. Ainsi, après révision du prix du bien, il est proposé de le mettre à nouveau en vente, cette fois pour un prix de 630 000 euros, ce qui correspond à 75% de la valeur vénale du bien. Ce faisant, nous suivrions l'avis du Conseil du Patrimoine la CGFIP s'est également prononcé sur le sujet et fait une proposition similaire à 80% de la valeur vénale. C'est donc un prix de cession de 630 000 euros que je vous propose de voter.

**Corine FAUGERON, Adjointe au Maire**

Avec Boniface N'CHO, nous voterons contre cette délibération puisque nous étions absolument contre la vente du local et pour le maintenir en location. On n'a pas trouvé de locataire, mais à un moment donné, ce sont aussi des choix politiques. On ne les trouve pas, parce qu'on n'en veut pas et l'on voulait absolument se débarrasser de ce local, ce qui est très dommage car ensuite, tout le monde pleure de l'absence de locaux dans notre arrondissement. Mais vu que la Ville continue de vendre ce qui lui appartient, nous n'avons plus que des mouchoirs pour essuyer nos larmes et nous n'aurons plus jamais de locaux. C'est extrêmement dommage, et nous voterons contre. J'ai toujours dit que j'étais contre la vente des bijoux de famille, même si ce n'est pas exactement un bijou, mais honnêtement, nous avons vendu beaucoup de bijoux de famille, nous allons vendre l'Hôtel de Fourcy, qui lui, est un bijou, ce qui est là encore extrêmement regrettable.

**Ariel WEIL, Maire du 4<sup>e</sup> arrondissement**

Je donne une petite explication sur le contexte. Ce n'est pas tout à fait un bijou de famille, d'autant que j'avais retiré une délibération d'un précédent conseil à la suggestion de Boniface N'CHO, en expliquant à l'époque deux choses. Tout d'abord, qu'à ce prix-là, nous souhaitions plutôt lui trouver une destination d'artisanat ou d'économie sociale et solidaire. Et je m'étais engagé devant vous à remettre cette délibération à l'ordre du jour d'un prochain conseil, si à l'été je n'avais pas trouvé un acquéreur satisfaisant. Je rends justice à Boniface qui était effectivement un peu fâché, nous avons trouvé un acquéreur.

Tout d'abord, la SEMAEST a fait une étude relative aux potentialités commerciales du local qui a conclu sans surprise que vu le potentiel de chalandise et la localisation du bien, il n'était pas très adapté aux demandes. Et donc, d'une commercialité assez compliquée.

---

Toutefois, nous avons trouvé un acteur de l'ESS. La proposition de bail et les travaux qui auraient donné lieu à une dispense de bail provisoire, n'ont pas été jugés solides par les services de la Ville. Il y a des sujets sur lesquels je ne suis pas d'accord, il y a des sujets sur lesquels je me plie aux études. D'autant que je m'étais engagé devant vous à ne pas prolonger l'agonie outre mesure. Et donc, nous avons tenté, nous avons réussi à avoir une étude, on a fait le travail. Nous ne sommes pas tout à fait d'accord sur la conclusion, mais en tout cas nous avons testé, cela nous a permis d'apprendre un certain nombre de choses, notamment de travailler avec la SEMAEST. Ce n'est pas perdu, mais en revanche, comme je m'y étais engagé, je le rapporte au conseil.

**Pacôme RUPIN, Conseiller d'arrondissement**

J'espère que c'est la fin d'un long feuilleton qui a duré pendant une dizaine d'années. Lorsque j'étais adjoint au Commerce dans le 4<sup>ème</sup>, c'était un sujet sur lequel je m'étais beaucoup engagé pour qu'on trouve une solution. Je vous félicite d'avoir essayé de trouver une solution avec la SEMAEST, à mon époque cela n'avait pas été possible et il est donc positif que la SEMAEST se soit penchée sur le dossier. La conclusion est la même, mais ce travail n'a pas été inutile et donc d'une certaine manière, je rejoins Corine FAUGERON, même si je ne vais voter contre cette délibération car je pense qu'il faut clore le dossier, mais j'aurais préféré, et depuis longtemps, un commerce de bouche, une poissonnerie, comme nous l'avons tenté avec Christophe Girard alors qu'il était maire d'arrondissement. Cela n'a pas pu être fait pour un certain nombre de raisons. Cela dit, je suis un peu étonné sur l'histoire de la commercialité. Car, certes, ce n'est pas le lieu le plus passant de la rue ou de l'île, mais enfin il s'agit du centre de Paris, sur l'île-Saint-Louis, donc je pense que, soit les commerçants souffrent en ce moment et il n'y avait donc pas de repreneur. Ou alors – et c'est une question - le travail de valorisation de ce bien a-t-il été fait pour qu'on trouve un acquéreur au premier prix proposé ? En tout cas j'espère que quelqu'un sera intéressé rapidement par ce local qui viendra justement dynamiser le bout de cette rue qui en a bien besoin, quoi qu'on ne soit pas encore totalement au bout.

**Ariel WEIL, Maire du 4<sup>e</sup> arrondissement**

Ce n'est pas tant la localisation, encore que, mais surtout la configuration. Je ne crois pas que l'étude soit confidentielle, je peux la faire circuler, elle est très précise, n'est pas surprenante, et corrobore d'ailleurs la mise en vente. Je rappelle qu'une première tentative de mise en vente a été infructueuse. Nous avons donc là une corroboration du faible intérêt commercial. Pour une raison très simple qui est qu'à la suite d'échanges avec la copropriété, c'est très étroit et profond, mais il y a une faible luminosité et une donc une faible partie exposée à la rue. Ce qui ne nous a pas empêché de trouver un acteur qui était prêt, et ce n'est pas perdu, d'abord parce que nous avons appris quelque chose, mais aussi parce qu'au terme de la vente – la SEMAEST nous a aidé à identifier des acheteurs potentiels -, il n'est pas exclu que l'acheteur puisse faire un bail à l'une des sociétés qui avaient été identifiées. Donc, tout n'est pas perdu.

**Jean-Pierre PLONQUET, Conseiller d'arrondissement**

J'ai habité dans cet immeuble pendant huit ans de 1996 à 2004 et j'espère que l'énergie du nouvel élu fera en sorte que cela se finisse vite, et pas dans dix ans, avec éventuellement un bon choix. C'est tout de même très symptomatique de ce qui se passe sur l'île-Saint-Louis, je pense que nous avons là un cas d'école des difficultés rencontrées qui vaut la peine qu'on y mette de l'énergie.

**Ariel WEIL, Maire du 4<sup>e</sup> arrondissement**

Nous verrons la suite, mais il s'agit réellement d'un local très particulier.

---

**Un avis favorable est donné à la majorité avec 10 voix pour :**

**(Ariel WEIL, Christophe Girard, Boris JAMET-FOURNIER, Karen TAIEB) (Parti Socialiste),**

**(Marianne de CHAMBRUN (La Gauche en Mouvement),**

**(Evelyne ZARKA (Parti Communiste/front de Gauche),**

**(Anne LEBRETON, Pacôme RUPIN (Groupe Démocrates et progressistes),**

**(Jean-Pierre PLONQUET (Parisiens Progressistes, Constructifs et Indépendants),**

**(Vincent ROGER (Les Républicains),**

**2 voix contre :**

**(Corine FAUGERON, Boniface N'CHO (Europe Ecologie Les Verts).**

**2018DU168 – Dénomination parvis des 260 enfants (4<sup>e</sup>)****Ariel WEIL, Maire du 4<sup>e</sup> arrondissement**

C'est une délibération qui nous est chère, puisque qu'avec Evelyne, Karen et avec d'autres, nous l'avons portée. Et vous savez qu'il y a cette cérémonie traditionnelle. Christophe Girard avait d'abord commencé à bloquer la circulation en piétonnisant cette portion de la rue des Hospitalières Saint-Gervais. Nous avons pris un arrêté qui l'a transformée en place. Cela étant fait, cela nous permettait de la nommer. Tout cela a été très vite et Catherine VIEUX-CHARRIER a été très sensible et nous a aidés à transformer ce projet de place, en projet de lieu de mémoire. J'ai déjà communiqué sur le projet lors d'un précédent conseil et je crois que nous avons vu la délibération sur la proposition de dénomination du parvis qui sera « Le Parvis des 260 enfants » pour une raison que vous connaissez tous. Je rappelle que ce sont les 260 enfants déportés de l'école des Hospitalières-Saint-Gervais. Beaucoup d'entre vous ont participé aux cérémonies années après années, de lecture des 260 noms d'enfants, en présence de Milo Adoner, survivant, notamment. Et vous savez qu'en 1942, après la Rafle du Vel 'D'hiv', la rentrée dans cette école avait été faite pour quatre enfants. Vous savez que nous aurions tous souhaité donner le nom de Joseph Migneret à la place, dont tout le monde connaît le rôle ici, à l'école, ce n'était pas possible. Il a été donné au Jardin des Rosiers et je crois que c'est très heureux. Il y a un mémorial pour les enfants qui n'étaient pas encore en âge d'être scolarisés et qui ont été néanmoins déportés. Cette place s'appellera « Le Parvis des 260 enfants » au terme de votre vote. Cette délibération sera votée par le Conseil de Paris, elle a déjà été adoptée par la commission de dénomination et je crois qu'elle réunit les souhaits d'un certain nombre d'entre nous. Il y aura un sous-titre : « Elèves de l'école des Hospitalières Saint-Gervais, déportés et assassinés parce qu'ils étaient nés juifs ». Je rappelle que les noms des 260 enfants seront inscrits sur une plaque devant l'école.

**Karen TAIEB, Conseillère de Paris, Conseillère d'arrondissement**

Effectivement, c'est un moment très émouvant. Je veux d'abord remercier les enfants de l'école des Hospitalières Saint-Gervais, qui chaque année – ce qui m'émeut particulièrement – s'approprient cette mémoire de ceux qui les ont précédés dans cette même école et qui sont partis un jour de juillet et n'y sont jamais revenus. Il restait quatre enfants à la rentrée de 1942, et il est très émouvant qu'un hommage leur soit rendu de cette manière. Merci Ariel, pour cette idée. Je voudrais associer Corine Faugeron qui est avec moi au conseil de l'école des Hospitalières Saint-Gervais, avec qui nous avons beaucoup parlé de cette place. Il était très compliqué de réaliser cette place pour « x » raisons et nous y sommes tout de même

parvenus. Que cette place porte le nom de ces élèves est important, et pour moi le sous-titre est très important, « Place des 260 enfants, élèves de l'école des Hospitalières Saint-Gervais, déportés et assassinés parce qu'ils étaient nés juifs ». Il est important de dire qui étaient ces enfants pour que leur mémoire soit vivante au sein du 4<sup>ème</sup> arrondissement.

**Vincent ROGER, Conseiller d'arrondissement, Conseiller Régional d'Ile de France**

Je voulais m'associer à ce qui vient d'être dit. C'est une belle et émouvante délibération. C'est à la fois l'élu, le père de famille, le citoyen qui parle et qui salue cette initiative, Monsieur le Maire. Comme tous, nous sommes très attachés à cette école. Je voudrais également associer la communauté éducative de cette école et son directeur Monsieur Thierry HATTU qui fait un travail remarquable auprès des enfants. Ayant mes enfants comme vous Monsieur le Maire, dans cette école, je peux témoigner de son engagement, notamment pour préparer cette cérémonie, et d'une manière générale, pour sensibiliser nos enfants à la citoyenneté, au vivre-ensemble et à l'histoire, puisque lui-même donne des cours d'histoire aux enfants de CM2.

Je me permets une très modeste anecdote, mais il se trouve que cet été, j'ai emmené mes enfants à Dachau et j'ai pu sentir, dans ce lieu dramatique, qu'ils avaient une formation et un éveil qui était sans doute supérieurs à la moyenne des enfants de leur âge, justement parce qu'ils étaient élèves de cette école et qu'avec Milo Adoner, avec les enseignants, avec toute la communauté éducative, les parents qui jouent aussi un rôle, ils avaient compris ce que représentait la barbarie absolue. Une de mes fils m'a dit qu'il fallait être barbare pour tuer des enfants. Tout est dit, donc bravo pour cette initiative que je salue du fond du cœur.

**Corine FAUGERON, Adjointe au Maire**

Je terminerai en citant cette citation de Freud qui dit que « lorsqu'on oublie son passé, on est condamné à la reproduire ». Je pense donc que c'est important de ne pas l'oublier, et ce n'est pas pour rien que je suis historienne.

**Evelyne ZARKA, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire**

Je ne suis pas historienne, mais enseignante et je pense que le travail pédagogique qui est fait autour de la Shoah, dans cette école en particulier, mais aussi dans toutes celles du 4<sup>ème</sup>, est remarquable. Je pense que nous mettrons prochainement à l'honneur la plaque qui est accolée à Ave Maria puisqu'elle reposée et sécurisée, il y aura une cérémonie, et Rachel JEDINAK qui viendra témoigner auprès de ces enfants. Elle n'était pas là lorsque nous avons dévoilé la première plaque, cela fera donc un événement multiplié par 2, ce qui n'est pas plus mal, cela fera effectivement un lien entre la place qui va être inauguré et cette nouvelle plaque sécurisée qui est à sa bonne place et fera aussi l'objet d'un travail pédagogique. Je pense que tous les enseignants de l'arrondissement sont très sensibles et que nos enfants sont bien éveillés et ont la mémoire vive.

**Anne LEBRETON, Adjointe au Maire**

Les enfants étaient là lorsqu'ils ont dévoilé la plaque sur l'école Neuve Saint-Pierre, et il est effectivement nécessaire de recommencer à chaque génération pour ne pas oublier et je pense que tout le monde est très heureux de donner ce nom à cette place.

**Ariel WEIL, Maire du 4<sup>e</sup> arrondissement**

Merci. Puisque tu as parlé de Rachel JEDINAK, il se trouve qu'un livre va sortir après-demain « Nous étions seulement des enfants » et donc, je me tourne vers les équipes, mais j'aimerais que nous puissions l'inviter à en parler en mairie, comme elle fait le travail auprès des enfants depuis des années, en allant témoigner. Je précise que cette place est aussi appelée à porter des installations, des marquages au sol, pour devenir aussi le lieu dévolu

aux enfants dans l'arrondissement. Car un dispositif parisien a été voté pour que chaque arrondissement ait sa rue aux enfants. C'est par exemple le cas dans le 3<sup>ème</sup> arrondissement. Ce sera non pas une rue chez nous, mais une place, un parvis aux enfants.

---

***La délibération est adoptée à l'unanimité.***

**2018DVD62 – Développement du service de véhicules partagés à Paris. Fixation des tarifs de redevance pour les emplacements dédiés. Avenants prolongeant les CODP avec ZIPCAR, COMMUNAUTO et UBEEQO**

**Corine FAUGERON, Adjointe au Maire**

Je vais défendre cette délibération car l'auto partage est un sujet pour lequel je milite depuis longtemps, qui existe à Paris depuis 1999. A la suite des gros pics de pollution de 1996, ce sont mis en place les premiers systèmes d'autopartage qui étaient des systèmes associatifs. Car lorsqu'une voiture est en partage, elle supprime sept autres voitures, et libère six places de stationnement. Donc rien que pour cela, à la fois cela libère l'espace public, à la fois, cela réduit la circulation automobile. Il s'agit donc d'un dispositif tout à fait intéressant. En 1999, les premiers services ont vu le jour, en 2004 les premières installations plus entrepreneuriales comme « Caisse commune, MOBIZEN, ou UBEEQO.

Nous allons essayer d'étendre davantage le service. Aujourd'hui, nous disposons d'environ 100 voitures avec des espaces d'installation sur le domaine public en voirie, et non plus en parking pour qu'elles soient visibles et plus facilement accessibles. Il y en a par exemple rue Neuve Saint Pierre qui étaient juste en face d'Autolib'. C'est une autre façon de se déplacer. La nouveauté que nous proposons est l'autopartage en boucle. Le service de véhicules partagés est dit "en boucle" : le véhicule doit être ramené à son emplacement de stationnement en fin d'utilisation. C'est un dispositif très intéressant qui permet de faire beaucoup d'économies puisque si l'on fait 10 000 km par an avec sa voiture, celle-ci coûte plus de 5 000 euros et donc si vous utilisez une voiture en autopartage uniquement pour les déplacements qui vous intéressent, cela vous coûtera moins cher.

**Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller d'arrondissement**

La bonne nouvelle est que j'ai les mêmes chiffres que Corine FAUGERON sur le fait qu'une voiture partagée égale sept voitures. J'en ai un autre qui me semble intéressant qui est que 30% des usagers ont connu le service parce qu'ils ont vu une voiture en voirie. Et le fait que les voitures soient en voirie est très important parce que cela provoque les usages.

Je précise par ailleurs que dans cette délibération, il y a deux aspects, prolonger la convention de huit mois parce qu'effectivement le sujet est en période de transition, pour avoir le temps de passer un nouvel appel à candidature. La deuxième chose est une tarification des redevances pour la prochaine convention qui montre à la fois des prix moins élevés qu'aujourd'hui et permet, par des prix différenciés selon les lieux, de participer à ce que les véhicules soient localisés sur l'ensemble du territoire parisien et de favoriser les véhicules qui émettent peu, ou pas de gaz carbonique, aspect qui s'inscrit dans la politique générale de la Ville de Paris pour le climat, comme nous le savons tous. Je vous remercie.

**Anne LEBRETON, Adjointe au Maire**

Je dois dire que je suis absolument stupéfaite devant cette démonstration de la méthode Coué pour essayer de palier au naufrage d'Autolib', qui était pour le coup un réel système d'auto partage qui m'a personnellement fait abandonner ma voiture. L'incohérence de la position des Verts qui ont toujours voté contre Autolib' parce que l'électricité, c'était le nucléaire, et qui vont maintenant voter pour un système d'auto partage avec des voitures à essence, est aussi à souligner. On nage dans le grand comique. Par ailleurs, mieux vaut

cela que rien du tout, mais on réinvente un peu l'eau tiède, ce système existait déjà à Paris, existe à très grande échelle au Canada, et il ne remplit pas du tout le service rendu par Autolib' puisque lorsqu'on allait dîner chez quelqu'un à l'autre bout de Paris, l'on pouvait garer son Autolib' et quelqu'un d'autre pouvait s'en servir pendant que l'on était en train de dîner, et après, on en prenait une autre. En l'occurrence, on va être obligé de garer sa voiture, pour la ramener au même point.

Donc si vous voulez vous convaincre que vous êtes en train de remplacer un service qui marchait et qui a été naufragé du fait d'une mauvaise gestion, par quelque chose qui fonctionne moins bien... Il vaut mieux cela que rien, mais...

#### **Corine FAUGERON, Adjointe au Maire**

Cela ne cherche pas tout à fait à remplacer Autolib', puisque cela permet de prendre la voiture sur des longs trajets. D'où l'intérêt de l'essence, car avec l'électrique sur les longs trajets, il n'est pas certain de trouver de bornes pour recharger. C'est donc l'idée de ce nouveau service d'auto partage que de pouvoir partir en weekend, que de pouvoir partir trois, quatre jours, pour aller loin, et ce n'était pas du tout le cas d'Autolib', ce n'est pas pour aller chercher son pain un petit peu plus loin que chez soi.

#### **Anne LEBRETON, Adjointe au Maire**

Mais le service existe déjà.

#### **Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller d'arrondissement**

Cela existe déjà mais le but est de développer ce service. Car l'on parle de 100 véhicules aujourd'hui, mais l'idée est d'arriver à 1 000 véhicules à horizon 2019, il s'agit donc d'un développement.

Deuxième chose, s'agissant des usages supplémentaires professionnels, une expérimentation est actuellement en cours dans le 2<sup>ème</sup> arrondissement. Et donc sur une demi-journée, de façon hebdomadaire, si l'on a besoin d'aller chercher des marchandises, cela permet de ne pas mobiliser un véhicule toute la semaine et de faire ses approvisionnements ou livraisons.

Dernier point, les Verts n'ont pas besoin des socialistes pour se défendre, mais il n'y a pas vraiment d'incohérence à critiquer le nucléaire et à porter un dispositif qui aura aussi des voitures essence. Jusqu'à preuve du contraire, la voiture solaire n'existe pas et il y a bien un moment où il faut pouvoir se déplacer.

#### **Anne LEBRETON, Adjointe au Maire**

Je ne suis pas contre le système, je pense qu'il existait déjà et ne remplace en rien un système qui a fonctionné et qui a été naufragé.

#### **Ariel WEIL, Maire du 4<sup>e</sup> arrondissement**

Ce n'est pas un remplacement. Nous reparlerons certainement d'Autolib' qui n'a pas fonctionné. Une démonstration était menée hier devant la mairie du 4<sup>ème</sup>, nous sommes heureux d'avoir pu accueillir sur le parvis un showroom de toutes les nouvelles mobilités, avec les différentes offres, les différentes marques et les solutions préconisées pour remplacer Autolib' que sont les offres que développeront Renault et Peugeot d'ici la fin de l'année et qui sont pour partie en test. Mais aussi des trottinettes électriques, des vélos électriques ou non, des triporteurs pour les solutions commerciales. C'était une grande fête de la nouvelle mobilité. Nous verrons ce qui survivra, mais en tout cas, il y avait beaucoup d'offres présentées. Je précise aussi que j'ai souhaité et obtenu que le 4<sup>ème</sup> arrondissement puisse faire l'objet d'une expérimentation d'emplacements que nous allons dédier au « free floating » pour les vélos et les trottinettes, avec un système d'incitation qui reste encore à



préciser avec les opérateurs. Le principal problème aujourd'hui, est le fait qu'ils encombrant l'espace public à des endroits qui ne sont pas faits pour cela. Et nous avons donc déterminé une liste d'endroits adaptés pour rendre ces différentes solutions de mobilité dites en « free floating ». Nous avons demandé à faire partie de cette expérimentation et je suis ravie que nous y participions dans le 4<sup>ème</sup>, où nous sommes aux avant-postes de ces tentatives. Par ailleurs, nous aurons toute l'année pour débattre de ces nouvelles mobilités, grand sujet qui vaut le débat.

### **Evelyne ZARKA, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire**

Je serai tentée de m'abstenir sur cette délibération, d'une part car il est prévu que cela soit des entreprises privées, nous aurions préféré une DSP, mais malheureusement, celle-ci n'a pas eu un effet très vertueux sur Vélib' et Autolib'.

Par ailleurs, l'autopartage en boucle est privilégié, mais pourquoi pas d'autres types de partage ? Et dans le cadre de l'appel à concurrence, nous pourrions inciter les opérateurs à proposer des options pour l'accessibilité des véhicules, l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, des sièges pour les enfants, leur demander une information sur les tarifications et une tarification sociale en particulier. Et l'on peut en outre se poser la question de la mise en concurrence des acteurs. Je serai donc tentée de m'abstenir pour cette délibération comme le préconise mon groupe.

Un avis favorable est donné à la majorité avec 9 voix pour :

(Ariel WEIL, Christophe Girard, Boris JAMET-FOURNIER, Karen TAIEB) (Parti Socialiste),  
(Marianne de CHAMBRUN (La Gauche en Mouvement),  
(Anne LEBRETON, Pacôme RUPIN (Groupe Démocrates et progressistes),  
(Corine FAUGERON, Boniface N'CHO (Europe Ecologie Les Verts).

3 Abstentions :

(Evelyne ZARKA (Parti Communiste/front de Gauche),  
(Jean-Pierre PLONQUET (Parisiens Progressistes, Constructifs et Indépendants)  
(Vincent ROGER (Les Républicains).

### **2018DVD88 – Parc de stationnement Lutèce (4<sup>e</sup>). Convention de concession avec INDIGO INFRA pour l'exploitation et la modernisation**

#### **Corine FAUGERON, Adjointe au Maire**

C'est une délibération pour Mme ZARKA puisqu'il s'agit d'une délégation de service public. Je ne suis pas très favorable aux DSP et par exemple, ce qu'il se passe aujourd'hui au Palais de Justice avec Bouygues n'est pas vraiment ce qu'il y a de mieux.

Cette délibération pointe le fait que nous supprimons des voitures et que nous avons maintenant du mal à remplir nos parkings. Il faut donc trouver des solutions pour utiliser ces espaces existants. Dans ce parking, nous avons obtenu – ce pour quoi j'avais beaucoup milité – de demander aux motos de se garer dans les parkings et non plus d'occuper l'espace public. Bien sûr, le parking Lutèce propose 8 emplacements moto seulement. Je les ai comptées, elles étaient une fois 150 en face de l'ancien Palais de Justice et ces huit places sont évidemment insuffisantes. Mais j'espère que cela va avancer et que nous allons proposer davantage de places de parking pour les motos et arrêter que ce genre de véhicules – qui ne sont pas des mobilités douces - envahisse l'espace public.

Un appel d'offres a été lancé pour trouver un délégataire pour la modernisation et l'exploitation de ce parc Lutèce qui propose d'accueillir un certain nombre de véhicules qui appartiennent, soit à la Ville, soit aux services publics, en leur proposant des places moyennant une redevance, qu'il y ait des abonnements pour ce type d'usages. Est prévue une implantation de locaux d'accueil et d'exploitation, des circulations verticales piétonnes et

des émergences. Sur les prestations envisagées, il y a un système d'extinction automatique d'incendies, un traitement de la tenue au feu. Il y aura surtout un équipement et la puissance prévus pour l'installation de bornes de recharge électriques. Et comme il est un peu long de recharger son véhicule, il est préférable d'être à l'abri. Est également demandé au délégataire d'intégrer l'idée qu'une partie du parking sera transformée en gare nautique, avec le projet Lutèce sur l'Île-de-la-Cité.

A l'issue de la consultation, c'est la société Indigo qui a été retenue. Elle propose entre autres une agence pour la réparation et l'entretien des véhicules qui sera implantée au niveau -1 à proximité de tous les services complémentaires comme la station de gonflage, les consignes d'équipement pour les conducteurs de deux-roues, les démarreurs de batteries, une station de lavage à sec et, en option, ils proposent également un projet d'agriculture urbaine sur le parc. C'est ce que l'on appelle du « greenwashing », mais il faut bien trouver une solution pour occuper cet endroit et c'est donc la société Indigo qui va s'en charger. Il vous est donc demandé de voter la possibilité pour la Maire de Paris de signer avec la société Indigo pour la modernisation de ce parc.

**Ariel WEIL, Maire du 4<sup>e</sup> arrondissement**

Concernant les deux-roues, je précise qu'il existe des motos électriques, il y en avait d'ailleurs deux sur le parvis hier, appartenant à la DPSP, qui est située en face de la mairie. Sur les motos qui sont sur l'Île-de-la-Cité, il y a un problème que nous cherchons à résoudre avec la préfecture de Police, car ce sont essentiellement des motos qui appartiennent à leurs employés. Nous sommes en liaison avec eux et essayons de régler ce problème. Je ne désespère pas d'y arriver, mais je ne crie pas victoire non plus.

**Pacôme RUPIN, Conseiller d'arrondissement**

Il faut que nous arrivions à décongestionner l'espace public des nombreuses motos qui se multiplient. Je rejoins Corine FAUGERON sur ce point. Si l'on veut que les personnes qui utilisent des motos aillent dans les souterrains, il faut faire payer le stationnement en surface, il faut être beaucoup plus sévère avec les stationnements sauvages sur les trottoirs et peut-être que cela deviendra alors incitatif pour les motards que d'aller dans un sous-sol et payer un abonnement.

**Ariel WEIL, Maire du 4<sup>e</sup> arrondissement**

Je partage cette position. En ce qui concerne la verbalisation, nous nous y employons avec les services de la Ville et le commissariat et nous avons beaucoup d'enlèvements ou de verbalisations a minima.

**Boris JAMET-FOURNIER, conseiller d'arrondissement**

Le stationnement sur les trottoirs est payant puisque les verbalisations interviennent. Et il y a un manque de places de stationnement de deux-roues dans un certain nombre d'arrondissements, je pense que l'incitation existe déjà fortement.

**Ariel WEIL, Maire du 4<sup>e</sup> arrondissement**

Pour la préfecture, nous demanderons éventuellement l'appui du député pour nous aider dans ce bras de fer avec la Préfecture de police qui n'est pas vertueuse sur ce sujet.

***La délibération est adoptée à l'unanimité.***

**VŒUX**

**V0420180013 – Vœu relatif à l'arrêt des urinoirs et la création de toilettes publiques dans l'île Saint-Louis, déposé par Anne LEBRETON, Groupe Démocrates et Progressistes.**

**Anne LEBRETON, Adjointe au Maire**

C'est un vœu relatif à l'arrêt des urinoirs, appelés aussi Uritrottoirs, et la création de toilettes publiques sur l'île-Saint-Louis.

Monsieur le Maire,

Considérant que le 4<sup>ème</sup> manque de toilettes publiques,

Considérant que L'île-Saint-Louis, un des quartiers les plus touristiques de l'arrondissement ne dispose pas de toilettes publiques,

Considérant que le Conseil de Quartier des Iles demande l'installation de toilettes publiques depuis des années,

Considérant que les urinoirs ont été installés de manière expérimentale dans notre arrondissement,

Considérant qu'il est évident que ces installations ne respectent pas l'intimité des usages, ni ne protègent les passants d'un risque d'exhibitionnisme,

Considérant que ces modèles ne respectent pas la dimension patrimoniale et esthétique du mobilier urbain parisien et vient ajouter à la longue liste de mobiliers urbains empilés sur l'espace public sans cohérence,

Considérant que ces modèles ont été installés sans aucune concertation avec les habitants, les Conseils de Quartier, ni même l'élue Référente du Conseil de Quartiers des Iles.

Considérant que l'urinoir qui a défrayé la chronique cet été était placé à quelques mètres d'une école,

Considérant que ces urinoirs ne prennent pas en compte le fait que la moitié de la population est féminine,

Considérant par ailleurs qu'une majorité d'hommes n'envisage pas non plus d'utiliser des toilettes aussi exposés, et qu'en conséquence, l'utilité même du modèle est fortement discutable,

Il est demandé d'arrêter l'expérimentation des urinoirs précités pour les remplacer enfin par des toilettes d'un modèle respectueux de tous les usagers, des passants et du patrimoine parisien, selon le désir exprimé depuis longtemps par le Conseil de quartier des Iles.

**Ariel WEIL, Maire du 4<sup>e</sup> arrondissement**

Je vais répondre à ce vœu puisque c'est un sujet que j'ai suivi tout l'été et qui a passionné, il est vrai...

**Anne LEBRETON, Adjointe au Maire**

Nous avons noté le fait que vous trouviez ces uritrottoirs géniaux dans un tweet.

**Ariel WEIL, Maire du 4<sup>e</sup> arrondissement**

Si vous le voulez bien, je vais répondre moi-même et je donnerai la parole ensuite. Tout le monde s'est exprimé et donc l'intérêt du vœu me paraît très limité. De plus, les uritrottoirs ont été retirés depuis. Il ne fait d'ailleurs pas confondre Uritrottoirs et urinoirs, puisque les Uritrottoirs sont une forme d'urinoir créés de façon très intelligente par une société française, produits en France. L'endroit choisi n'est toutefois peut-être pas le bon, je précise qu'il

n'avait pas été notifié à la mairie. En revanche, il y avait bien une commande de longue date demandée par les habitants de l'Île-Saint-Louis, et j'avais souhaité que ce soit le Conseil de Quartier qui puisse statuer sur l'endroit. Un urinoir a d'ailleurs été installé au sud de l'Île-Saint-Louis, Quai d'Orléans, et n'a pas donné lieu à une telle passion, il est installé depuis un certain temps. Le sujet des urinoirs ne date pas d'hier et, si c'était facile à faire, nous l'aurions fait depuis longtemps. D'ailleurs, Pacôme et moi-même, à une autre époque, avons fait un certain nombre de propositions. Nous sommes allés voir Mao Péninou, l'adjoint en charge de la Propreté qui est en charge de ce sujet. Il y a des complexités objectives sur l'Île-Saint-Louis, que nous admettrons tous, mais je les rappelle tout de même. Il y a une configuration très compliquée, un caractère patrimonial qui empêche que l'on puisse réaliser une construction sur les quais-hauts, il n'y a pas de tout-à-l'égout sur les quais-bas, une étroitesse qui fait que les dispositifs classiques ne peuvent être accueillis. M. PENINOU nous avait alors proposé des solutions toutes impossibles à mettre en pratique. Nous pouvons toujours investir lourdement, je pense que c'est la solution vers laquelle nous nous acheminerons et d'ailleurs nous avons déjà fait cette commande, autre raison de ne pas voter un vœu qui, à la fois simplifie le sujet et propose de faire des choses déjà faites, puisque nous avons déjà retiré l'urittrottoir et nous avons déjà passé commande aux services de Mao Péninou, sur une étude réalisée en toute transparence qui permettra de savoir combien cela coûte de placer des toilettes sur les quais, si c'est possible. Cela coûtera cher, mais pourquoi pas investir.

Et, sur le fait que nous soyons la risée, d'abord, cela a été un sujet d'amusement parfois, et il y a eu un article du New York Times qui était tout à fait équilibré sur le sujet et qui reconnaissait qu'il y avait effectivement un problème. Nous ne sommes pas dans l'amusement, mais dans la tentative de résoudre un problème qui n'a pas été résolu depuis très longtemps et nous faisons de l'expérimentation, ce que je continuerai à prôner. Mais surtout, être la risée de l'étranger, on s'en fiche éperdument, puisque ce qui nous importe d'abord, est de trouver une solution. Non pas vraiment pour les touristes, mais pour les habitants et riverains de l'Île, qui constituent notre préoccupation essentielle.

Et donc, sans surprise, puisque tout le monde connaît ma position sur des vœux qui sont des communications déguisées, je ne voterai pas un vœu sur un sujet que nous mettons en avant en permanence. De plus, les élus peuvent s'adresser aux autres élus dont c'est la délégation pour leur faire des propositions. Nous n'avons toutefois pas attendu, ni un vœu, ni même une proposition – qui n'est pas arrivée – pour mettre en œuvre un certain nombre de solutions, qui sont à l'étude. Et nous continuerons à expérimenter.

#### **Vincent ROGER, Conseiller d'arrondissement, Conseiller Régional d'Île de France**

Je respecte votre opinion M. le Maire, mais c'est effectivement un sujet qui a fait sourire. Mais derrière cela, il y a un vrai sujet de santé publique et un vrai sujet de propreté publique. Bien évidemment, cela ne résout qu'une partie du problème puisque les dames ne peuvent les utiliser. Deuxièmement, je pense que passer un certain âge, les évolutions prostatiques font qu'un certain nombre de ces messieurs ne se sentent pas concernés non plus. Et il faut ajouter qu'effectivement, même très jeune, ce n'est peut-être pas ce qu'il y a de mieux. En revanche, cela illustre quelque peu la politique de la Mairie de Paris, votre majorité, qui est tout de même en place depuis 18 ans, et qui n'a pas pris ce sujet au sérieux. En 2014, j'avais compté qu'il y avait 14 toilettes publiques dans le 4<sup>ème</sup>, alors que nous accueillons 20 millions de visiteurs. Il est évident qu'il y a un problème. Car de plus, les cafetiers sont assez préoccupés par le sujet, ils refusent la logique « Vous ne prenez pas de consommation, vous ne passez pas aux toilettes ». Donc, 20 millions de personnes qui passent entre le Centre Pompidou et le parvis de Notre Dame, c'est une gestion de flux touristique assez unique au Monde. Et la Ville n'a jamais répondu à cette situation.

Je pense qu'il y a des solutions et je me permets d'en proposer une, dans le cadre notamment, de la rénovation de l'Hôtel Dieu, puisque ce ne sera plus un hôpital pluridisciplinaire contrairement à ce qui m'a été dit pendant des années. On peut peut-être s'interroger sur le fait que quelques centaines de mètres carrés puissent servir de lieu d'accueil pour que les gens puissent se reposer, déposer leurs bagages, avec toilettes publics en nombre suffisant. C'est un vrai sujet de santé publique. Donc derrière le côté un peu rigolo de l'affaire de cet été, il faut le traiter sérieusement un jour.

Tout à l'heure nous avons évoqué un local et je suis d'accord avec vous M. le Maire, il faut assumer que cela va coûter cher. Car durant des années, l'on s'est refusé d'aller jusqu'au bout de la logique. Mais nous libérons un local Rue Saint-Louis-en-l'Île – dont je ne sais pas s'il aurait pu faire l'affaire – mais nous aurions pu nous interroger sur son utilisation. Il va falloir créer des toilettes publiques de manière assez massive, sur les grands lieux touristiques de Paris.

### **Evelyne ZARKA, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire**

Il n'a échappé à personne que nous avons passé un été très sollicité par les médias, et j'ai été un peu scandalisée par la façon dont on s'est saisi de ce sujet. C'était le marronnier de l'été, les journalistes n'avaient certainement rien à se mettre sous la dent, c'est comme cela tous les étés, l'on s'intéresse à un sujet qui, selon moi, n'en n'était pas un. Le problème a été pris en charge par la Ville. Dans cette proposition d'urinoirs, il y avait un problème de demande du Conseil de quartier, la Ville en a tenu compte et a proposé ces toilettes expérimentales. A proximité, une école où il y avait un centre de loisirs et des enfants dont un seul des parents – durant tout l'été – nous a tout de suite sensibilisés en adressant un message disant que ce n'était pas un bon endroit. Pas plus que cela. Ensuite, j'ai communiqué avec le directeur et la responsable du centre de loisirs à qui j'ai demandé d'éviter que les enfants aillent de ce côté-là. C'était donc à proximité du centre de loisirs et donc dire que c'était à proximité d'une école, certes, mais très peu d'enfants étaient accueillis et les parents sensibilisés qui venaient les chercher, passaient de l'autre côté s'ils étaient dérangés. L'urittrottoir a été installé à Nantes qui en a recommandé huit, cela n'a pas posé de problèmes. Il y a eu des installations à l'autre bout de Paris, cela n'a pas posé de problème. Effectivement, c'était sur l'Île-Saint-Louis, il y avait une vraie nécessité, mais là, cela dérangeait tout le monde. Nous allons passer sur le fait que les Monuments historiques n'ont pas été sensibilisés. Je ne comprends pas que l'on se saisisse d'un tel sujet alors qu'il y a un véritable problème de santé publique, et que l'on s'en serve de tribune. La Ville essaye de résoudre ce problème, des solutions sont proposées, le Conseil de quartier a été consulté, il a dit qu'à la rentrée, il proposerait un autre lieu. Je veux dire qu'il ne faut pas tout mélanger. Si l'on a quelque chose à dire pour contester la Ville, on le fait d'une autre façon, on ne se sert pas de cela comme tribune à l'instar les 17 journalistes qui nous ont joint pendant l'été pour en faire leur marronnier.

### **Pacôme RUPIN, Conseiller d'arrondissement**

Je vous rejoins sur le fait qu'il faut innover dans une ville. Et l'on peut dire que l'on est allé loin dans l'innovation. Mais vous ne pouvez pas dire que cela a constitué un sujet uniquement pour la presse étrangère, c'est un sujet dont beaucoup de parisiens se sont emparés, j'ai pu le voir sur les réseaux sociaux, ce n'est d'ailleurs pas circonscrit à l'Île-Saint-Louis, beaucoup de Parisiens se sont étonnés de ce modèle. Pourquoi ? Pour ma part, je trouve que cela montre un certain nombre de dysfonctionnement dans la gestion de l'espace public.

Premièrement, c'est tout à fait anormal que vous n'ayez pas été au courant. Vous êtes Maire du 4<sup>ème</sup> arrondissement, lorsque quelque chose est installé sur l'espace public, la moindre des choses est que vous en soyez informé. Cela montre une gestion très centralisatrice de la

Mairie de Paris par rapport aux arrondissements. Or, selon moi, ce sont les élus locaux, le maire d'arrondissement qui connaissent le mieux les problématiques des citoyens et justement, parfois, les cultures de certains quartiers. Et il est vrai que l'Île-Saint-Louis est très attachée à la dimension patrimoniale du quartier. Le fait est que même s'ils demandent des toilettes depuis des années, il s'agit tout de même d'un modèle qui n'a rien à voir avec le mobilier urbain dont nous pouvons être fiers. Les toilettes Decaux ne sont pas des modèles de beauté, mais enfin au moins... Mon avis est que leur modèle pourrait être bien plus efficace, ils sont trop grands par rapport à leur utilisation, pourrait d'ailleurs imaginer mettre un deuxième toilette en plus. Je ne suis pas contre les urinoirs qui répondent à un besoin. Il faut que nous ayons des toilettes qui permettent aux femmes et aux hommes d'assouvir leurs besoins. Je rejoins Vincent ROGER sur l'Hôtel Dieu, c'est-à-dire qu'il abrite un espace de toilettes et une bagagerie pour les nombreux visiteurs. Je ne suis pas sûr que l'on ira jusqu'à quelques centaines de mètres carrés, mais si l'on peut installer un espace suffisamment grand pour éviter cette longue queue constatée dans la seule toilette Decaux de l'Île-de-la-Cité, nous en sortirons tous grandis. Je crois donc que c'est une affaire symptomatique et de la gestion, et du mobilier urbain, et des toilettes. Nous n'avons pas réussi, collectivement – c'est la faute de cette majorité, mais cela peut aussi être celle de la précédente. Paris a toujours été très en retard sur la gestion des toilettes et lorsqu'on voyage dans de grandes villes européennes, les toilettes sont pratiquement partout. Il faut donc absolument investir ce champ, c'est essentiel, c'est notre image à l'international, c'est une question de santé publique et il n'est jamais agréable de se retenir parfois des heures car on ne trouve pas de toilettes disponibles.

**Vincent ROGER, Conseiller d'arrondissement, Conseiller Régional d'Île de France**

Je suis d'accord que cela ne peut pas être d'une taille énorme dans l'Hôtel Dieu, mais ce dernier faisant 40 000 m<sup>2</sup>, imaginer 400 m<sup>2</sup> pour un lieu d'accueil des touristes, ne semble pas incohérent.

**Karen TAIEB, Conseillère de Paris, Conseillère d'arrondissement**

Que l'on débâte sur ce sujet qui a effectivement un peu défrayé la chronique, c'est une chose. Mais formuler ce vœu aujourd'hui, alors qu'il y a eu expérimentation et retrait de ces urinoirs, ne sert pas à grand-chose, puisque de toute façon, c'est fait, cela a été retiré. D'autres personnes se sont emparées de toutes les réflexions qui ont pu émerger durant l'été. Je n'étais honnêtement pas fan de cet urinoir, ni de sa couleur, ni de son emplacement, je n'ai donc pas de problème avec cela. Mais la seule chose est que ce vœu n'a pas lieu d'être puisque c'était à titre expérimental et que ces urinoirs ont été retirés. Il faut espérer qu'il y aura d'autres expérimentations, avec d'autres toilettes possibles qui s'intègrent mieux dans le périmètre, notamment de l'Île-Saint-Louis, mais pas uniquement. Car nous parlons là d'un urinoir pour un certain lieu de Paris, or cette problématique est très grande sur l'ensemble du territoire parisien, elle ne concerne pas uniquement l'Île et c'est un faux débat que de ne parler que de cet urinoir. On ne va pas focaliser notre attention pendant des jours et des jours sur cet urinoir qui a de plus été retiré. Ce que je retiens donc est qu'il y a eu expérimentation, qu'il y a eu retrait, nous passons à autre chose, et pour cette raison, je ne participerai pas à ce vote.

**Corine FAUGERON, Adjointe au Maire**

M. ROGER, vous dites qu'il n'y a que 14 toilettes publiques, ce que je déplore comme vous. Mais à chaque fois que vous voulez en installer, il se passe exactement ce qu'il se passe pour l'Île-Saint-Louis, c'est-à-dire que les gens ne disent « Pas devant chez moi ». Et comme la ville de Paris est très dense, on ne parvient plus à trouver des lieux où les placer. Il est vraiment très complexe de trouver un endroit où mettre ces toilettes. Ce n'est même pas une

question de ne pas vouloir mettre l'argent, mais de trouver ceux acceptant qu'il y ait des sanisettes en bas de chez eux. Il existe déjà des sanisettes qui ne sont pas très grandes et dans lesquelles on rentre et derrière lesquelles est installé un urinoir. Cela existe et permet deux utilisateurs simultanés, et ce sont donc des toilettes paritaires. Il y a aussi des urinoirs actuellement à l'étude, qui permettraient aux femmes de les utiliser avec un système de portes. C'est assez compliqué, mais quelque chose est à l'étude pour pouvoir en placer bien plus.

Enfin, je suis bien contente que cette affaire ait fait surgir l'importance du sujet, ce qui est une bonne chose, à l'instar de « Me too » et « Balance ton porc », il y a des événements qui permettent de se saisir du sujet à bras le corps, c'est une très bonne chose. Je ne voterai pas pour ce vœu qui mélange tout et n'est pas constructif, ce qui est dommage et je pense que nous avons un vrai sujet avec ces toilettes publiques et l'on peut construire quelque chose, mais ce n'est pas « Ya qu'à, faut qu'on ».

### **Ariel WEIL, Maire du 4<sup>e</sup> arrondissement**

Pour conclure, en effet, il y a 14 toilettes, dont 13 sanisettes. Elles existent depuis très longtemps, au moins 30 ans, ont été rénovées dans leur entièreté pour être un peu plus étroites, mais elles ont des contraintes extrêmement fortes puisqu'elles doivent être accessibles à tous et notamment aux fauteuils roulants, et cela contraint donc leur espace, leur volume. Mais honnêtement, si quelqu'un a une solution pour en installer une 14<sup>ème</sup>... Il y a une toilette fixe au niveau du Pont Louis-Philippe qui a bénéficié d'un investissement important mais dans un local existant, - il n'y a pas la même largeur sur l'Île-Saint-Louis - et il a fallu une pompe de relevage, tout ce qui est installé sur les quais devant de plus être réversible. Bref, si quelqu'un trouve un endroit où les gens sont d'accord, où nous sommes capables de les relier au réseau, et où il y a la place pour en installer - je lance un appel à concours - nous le ferons évidemment ici, à l'Île-Saint-Louis. Nous verrons ce qui nous est proposé.

Concernant l'Hôtel Dieu, il y aura un hôpital polyvalent, qui proposera des spécialités autour du sport, de la psychiatrie... dans les deux tiers du bâtiment, une partie sera consacrée aux soins médicaux, et dans une autre partie, des bureaux, des laboratoires seront aménagés, tous à vocation médicale. Le dernier tiers est soumis à un appel à projet. Un premier jury s'est réuni, il y en aura un second, c'est une proposition commerciale, il faut qu'elle tienne. Mais on peut aller bien plus loin, il n'y a pas que l'Hôtel Dieu, il y a une vraie réflexion à mener qui va plus loin et qui concerne les cafés. Il y a des accords à trouver avec les cafés, il y a des toilettes qui sont sur un lieu semi-public, ce sont les cafés et c'est un effort à faire. Je ne sais pas si nous avons à rougir par rapport aux autres pays, c'est un sujet très problématique dans de nombreux pays. New York rencontre les mêmes problèmes, San Francisco a des problèmes terribles de saleté, d'épanchements d'urine, qu'ils n'ont pas réussi à résoudre. Et nous rencontrons des problèmes qui sont des problèmes de nouveaux usages, qui donnent son titre d'une délégation dont j'espère qu'elle sera fructueuse. C'est aussi la monnaie de la pièce. Si nous rencontrons ce genre de problèmes, c'est aussi parce que nous avons enregistré des records incroyables de touristes, notamment cette année. Nous contribuons au pic national et c'est heureux et le 4<sup>ème</sup> contribue particulièrement avec le site le plus visité d'Europe, à savoir Notre Dame. Mais effectivement, mon rôle de maire et celui du conseil est aussi de protéger les habitants, d'arriver à contenir ce flux immense, qui est positif pour le pays et notre territoire mais qui est également source de nuisances.

**Un avis défavorable est donné à la majorité avec :**

**6 voix contre :**

**(Ariel WEIL, Christophe Girard, Boris JAMET-FOURNIER, (Parti Socialiste),  
(Evelyne ZARKA (Parti Communiste/front de Gauche),**

*(Corine FAUGERON, Boniface N'CHO (Europe Ecologie Les Verts).*

*2 Voix ne prennent pas part au vote :*

*(Marianne de CHAMBRUN (La Gauche en Mouvement).*

*Karen TAIEB (Parti Socialiste)*

*4 voix pour :*

*(Anne LEBRETON, Pacome RUPIN (Groupe Démocrates et Progressistes),*

*(Jean-Pierre PLONQUET (Parisiens Progressistes, Constructifs et Indépendants),*

*(Vincent ROGER (Les Républicains).*

*Le vœu est rejeté.*

*M. Vincent ROGER quitte la séance.*

**V0420180014 – Vœu relatif à l'amélioration de la gestion des chantiers publics dans le 4<sup>e</sup>, déposé par Anne LEBRETON, Groupe Démocrates et Progressistes**

**Pacôme RUPIN, Conseiller d'arrondissement**

Nous en avons déjà parlé ensemble et ce n'est pas un vœu qui ne concerne pas que le 4<sup>ème</sup> arrondissement, ou en tout cas, votre responsabilité, puisque je sais que vous faites un certain nombre d'efforts pour éviter que les travaux ne nuisent trop aux commerçants. C'est davantage un vœu qui vise l'adjoint au Maire de Paris en charge de l'espace public, M. NAJDOVSKI Car nous voulons avec Mme LEBRETON, nous faire les porte-parole d'une certaine forme d'exaspération d'un certain nombre d'habitants et de commerçants par apport aux nombreux chantiers publics que l'on voit se multiplier dans l'arrondissement ou même plus largement. Avec une forme de surprise, qui est que l'on constate que de nombreux chantiers sont inactifs, et c'est très dur pour les commerçants qui voient leur chiffre d'affaires chuter parce qu'évidemment, lorsque vous avez un chantier qui obstrue l'entrée de votre commerce, moins de gens y viennent.

Je vais vous lire ce vœu.

Monsieur le Maire,

Considérant l'importance de réaliser les travaux pour entretenir les infrastructures à Paris,  
Considérant l'impact des travaux pour les parisiens, que ce soit ans leurs déplacements, les nuisances sonores, qu'ils subissent,

Considérant l'impact des travaux sur les commerces qui voient leur chiffre chuter d'au moins un quart et parfois beaucoup plus,

Considérant les nombreuses remontées de manque de concertation et d'information de la part des habitants et des commerçants,

Considérant de nombreux témoignages de commerçants qui voient l'entrée de leur commerce entravée par un chantier pourtant inactif pendant des semaines,

Considérant le nombre de chantiers lancés en même temps dans l'arrondissement mais avec une activité faible ou quasi inexistante,

Considérant le temps exagérément important pour faire la piste cyclable entre la rue Saint Antoine et la rue de Rivoli, en travaux depuis plus d'un an,

Nous proposons que la Ville :

- Négocie la réduction du temps de chantier aux prestataires, grâce à une présence plus soutenue de l'activité entre le début et la fin d'un chantier,
- Décide de ne pas lancer un nouveau chantier d'importance sans en avoir fini un dans l'arrondissement



- Concerte et informe davantage les commerçants et habitants.

Je vous remercie.

### **Ariel WEIL, Maire du 4<sup>e</sup> arrondissement**

Je vais apporter quelques précisions. Nous l'avons dit ici-même, ce n'est pas vraiment un vœu, ce n'est pas vraiment l'usage d'un vœu mais plutôt une communication, et c'est une communication qui n'est pas très précise et pas très technique. Et je vais justement m'en saisir pour répondre précisément et sur les deux volets, à savoir ces travaux et leur communication.

D'abord, c'est un sujet qui me passionne, dans lequel je suis beaucoup investi et nous avons réorganisé ici, pour le 4<sup>ème</sup>, tout le travail des équipes au sein du cabinet et de l'administration. Je tiens d'ailleurs à féliciter tout le monde car cela a été un énorme effort d'organisation, pour pouvoir suivre au jour le jour tous les chantiers avec les cadres techniques, avec la Direction générale des services, avec aussi la STV qui est l'émanation des services de la voirie, dont nous parlions à l'instant, dit « services déconcentrés », c'est-à-dire qui couvrent notre zone et d'autres arrondissements. Nous avons un tableau de suivi – cela fait partie de mes habitudes d'en tenir un – avec les dates des chantiers et leur stade d'évolution. Ce que je constate d'abord, c'est l'occasion de le rappeler, c'est que nous avons effectivement beaucoup de travaux parce que nous avons beaucoup d'investissements, des projets de mandature qui ont été votés, mais aussi beaucoup de travaux qui ne sont pas de l'initiative de la Ville et je peux en citer un grand nombre. Néanmoins, ces travaux occupent énormément les services de la voirie puisqu'ils doivent instruire toutes les demandes d'ouvertures. Et là je constate que peu de gens – y compris chez ceux qui ont droit de tirage sur l'espace public – se préoccupent de l'incidence de leur action sur le quotidien des habitants. Nous nous en préoccupons ici, et nous avons donc procédé à un certain nombre de changements sur la façon de gérer ces demandes incessantes que nous avons dans certains cas refusées, reconsidérées, réduites. Nous l'avons d'abord appliqué à la Ville, nous balayons devant notre propre porte, et il ne vous a pas échappé que cet été, un tronçon du REV a été travaillé de façon tout à fait différente, ce que j'ai appelé le « blitz », c'est-à-dire des travaux intenses, mais rapides. Et je crois que c'est un grand succès, nous l'ouvrons dans deux jours. Nous ouvrirons entièrement ce tronçon, il a déjà été rouvert à la circulation rue de Rivoli, mais nous avons trouvé intéressant d'accélérer le tempo, ce qui n'est pas toujours facile car il faut agir selon un phasage. En bloquant la rue de Rivoli du 15 juillet au 25 août, le chantier a été achevé en quelques semaines, au lieu de cinq mois sur d'autres tronçons. Voilà, on peut le faire en août et on apprend. Mais la majorité des chantiers que vous voyez dans l'arrondissement ne sont pas du fait de la Ville. Ils sont du fait des concessionnaires – EDF, ENEDIS, GRDF, Eau de Paris, viennent en permanence nous voir avec la volonté de rénover le réseau ou d'intervenir. Et face à cela, il est très difficile de contre-expertiser, mais cela ne m'a pas empêché de procéder à des négociations. Je négocie pied à pied les conditions de réalisation. Et cet été nous avons tranché. Alors évidemment, on ne voit pas les travaux qui n'ont pas eu lieu, on ne voit pas ceux qui ont eu lieu de manière plus courte que prévue, ou dans un emplacement plus étroit. Mais je vais vous en donner quelques exemples. Sur l'île de la Cité, GRDF avait commencé des travaux qui n'étaient pas dans le calendrier qui devait être tenu. Cela arrive souvent, de mauvaise ou de bonne foi, et bien nous les avons renvoyés pour les faire revenir une prochaine fois et je crois que les commerçants de l'Île-de-la-Cité, rue du Cloître Notre Dame ou à d'autres endroits, étaient très contents de pouvoir ouvrir leur terrasse dans de bonnes conditions au moment où le printemps démarrait.

Ce n'est pas toujours facile de faire machine-arrière. Les opérateurs nous disent qu'ils perdent de l'argent, ils essayent d'intervenir à plus haut niveau pour avoir gain de cause mais c'est effectivement le rôle d'un maire et nous le faisons donc régulièrement. Je vais vous donner un autre exemple. Le Centre Pompidou se renouvelle, ce qui a fait l'objet d'une réunion publique puisqu'il n'aura échappé à personne que j'ai souhaité faire des réunions publiques sur tous les chantiers pour que les commerçants, les riverains puissent avoir l'information. Nous forçons les services ou les opérateurs à venir nous présenter le calendrier des travaux, les détails techniques. Nous avons eu 12 réunions publiques l'an dernier (sans compter les déambulations sur le terrain). C'est une somme de travail importante pour les équipes de la mairie. Et lorsque le Centre Pompidou est venu nous voir – musée national, troisième musée national – on nous a expliqué que nous étions bien gentils à la Mairie du 4<sup>ème</sup> mais que les travaux étaient nécessaires. Eh bien j'ai dit « non » pour une partie, la partie rue du Renard. J'ai dit non ce qui a suscité une intervention du Ministère de la Culture dont dépend le musée rappelant que ces travaux étaient indispensables et qu'ils devaient impacter la rue du Renard. Eh bien, j'ai posé trois conditions. Tout d'abord que cela soit à leurs frais, que cela ne mobilise pas nos équipes qui sont déjà sous l'eau, et que cela soit fait pendant la période estivale. Je l'ai obtenu et les travaux n'ont pas eu lieu parce que la passation de marché n'a pas été fructueuse parce qu'ils se sont trompés. Vous voyez que tout le monde se trompe, même le ministère de la Culture, même l'Etat peut se tromper lorsqu'il fait des travaux. Au final, les travaux n'ont toujours pas démarré et je suis embêté parce que je dois choisir entre deux maux qui sont de retarder les travaux pendant un an – vous imaginez ce que cela peut pouvoir dire -, ou bien les faire et avoir une incidence. Alors nous travaillons.

La RATP qui fait l'extension de la ligne 11 avait omis de nous préciser qu'il faudrait mobiliser une partie de la rue du Renard. Que dois-je faire ? Bloquer les travaux de la ligne 11 qui consiste en son allongement qui profitera à tout le monde et désenclavera Paris ? Eh bien nous aménageons, nous négocions, à la marge et cela mobilise beaucoup nos équipes. Et je peux citer à l'infini ce genre d'opérations. Ce que je peux dire c'est que nous faisons de notre mieux par rapport aux nécessités d'une ville, qui sont permanentes. Et dans ce vœu, je trouve qu'il y a beaucoup de candeur et du « y a qu'à, faut qu'on » pour reprendre des termes utilisés. « On a qu'à faire plus court et mieux communiquer ». C'est tout de même ignorer ce que vit une ville. Et il y a tous les travaux de réparation et d'entretiens, et je m'y emploie. Regardez les stations Vélib', il y avait des emprises qui étaient ouvertes. Le prestataire ne souhaitait pas revenir et il les a donc laissées ouvertes. Et donc tout l'été, avec mon cabinet, l'appui des cadres techniques et des services, nous sommes passés station par station et nous avons mobilisé nos ressources, c'est-à-dire la capacité de verbaliser et nous avons fait fermer les puits d'accès aux services électriques. Je peux vous citer cinq ou six stations que nous avons refermées cet été. Nous sommes encore un peu à la peine à Saint-Paul, mais nous le faisons, nous y passons une énergie colossale, mais une ville c'est cela. Une ville, cela vit, cela s'entretient, et si l'on ne l'entretenait pas, cela irait beaucoup plus mal.

Je souhaite conclure sur la communication. Nous n'avons évidemment pas attendu ce vœu à nous-mêmes pour s'y employer. Nous l'avons fait de nombreuses manières, j'ai cité les réunions publiques, j'ai cité des demandes impérieuses que nous avons formulées, j'ai participé moi-même avec les équipes à toutes les réunions d'ouverture et d'organisation des chantiers, et nous avons imposé un certain nombre de ligne de cahier des charges sur la communication : affichages, boîtages, comme cela sera fait sur tous les gros chantiers. Mais nous ne nous sommes pas limités à cela, nous avons inauguré hier une innovation, la première newsletter sur les travaux pour informer sur tous les gros chantiers, communiquer les dates dont nous veillerons à ce qu'elles soient respectées, mais évidemment, elles dépasseront à certains moments.

Le chantier du Centre Pompidou précité est mené par l'Etat et non par la Ville ou le 4<sup>ème</sup>. Et comme tout le monde, l'Etat fait face à des délais et notre rôle, parfois ingrat mais tout de même excitant, est de protéger les habitants et parfois de retarder les chantiers. Mais on ne peut pas protéger les habitants au prix d'empêcher les travaux du Centre Pompidou, d'empêcher les travaux d'extension d'une ligne de métro, d'empêcher les travaux de réfection de la chaussée ou des lignes électriques. Il faut apprécier au cas par cas, comme je l'ai fait et dans certains cas, j'ai mis en jeu ma responsabilité qui consiste à dire « non, vous ne faites pas, vous ferez plus tard, ce n'est pas nécessaire, c'est souhaitable... ». Nous avons apprécié à chaque fois les risques d'une explosion de réseau électrique ou gazier.

Je vais prendre un dernier exemple et je m'arrêterai là. J'ai beaucoup d'interventions demandées par Eau de Paris qui se plaint que la maire du 4<sup>ème</sup> n'a pas souhaité qu'ils puissent renouveler leurs installations rue de Rivoli en y faisant des puits. Qu'est-ce que cela voulait dire ? Que sitôt ce chantier du REV - qui a été long et n'est pas terminé - achevé, sitôt le chantier de la piste cyclable de la rue de Rivoli fini, nous aurions eu un autre chantier avec des puits le long de la rue de Rivoli dans les voies de bus qui auraient été bloquées, tout comme une partie des trottoirs. Je l'ai apprécié, je prends mes responsabilités, conseillé par les uns et les autres, et j'ai refusé et dit que nous le ferions plus tard.

Et donc laisser croire que nous ne nous préoccupons pas des chantiers qui sont des questions difficiles qui mettent en cause la Ville, la responsabilité des élus, n'est pas honnête. Nous suivons chaque chantier via un outil de suivi, un outil de transparence et je ne crois pas que l'on puisse dire que la Ville n'est pas exemplaire, si je me réfère, si je benchmark, si je nous compare à l'Etat, je crois que nous sommes tout à fait compétitifs. Voilà.

#### **Jean-Pierre PLONQUET, Conseiller d'arrondissement**

Deux petites choses rapides. Voilà quelques jours, lorsque nous avons reçu la newsletter, nous nous sommes dit que c'était très bien de le faire, mais nous avons eu un vrai sentiment de vertige. D'ailleurs, c'est un outil de communication. Très honnêtement, très sincèrement, sans aucun a priori ou autres, un sentiment de vertige. Il y a donc un vrai sujet. De plus, se profile le chantier de Morland, d'une importance considérable, en tout cas en termes de coût. Concernant la Place de la Bastille, il s'agit d'un chantier extrêmement important aussi, majeur, avec ce que cela entraîne. On ne peut pas dire que c'est exemplaire, car les faits montrent le contraire, ce qui n'exclut pas la complexité. Et je pense qu'il y a une vraie question de schéma directeur. Il faut étudier les chantiers du centre de Paris et voir comment l'on peut les échelonner avec l'ensemble des acteurs. Je ne dis pas qu'il faut faire un Grenelle -du centre de Paris, mais quelque part, c'est un peu cela. Quant il y aura les chantiers Morland, Bastille et d'autres en même temps, cela sera un peu cela. Je n'oublie pas les efforts produits cet été, mais je pense qu'il faut encore monter d'un cran.

#### **Ariel WEIL, Maire du 4<sup>e</sup> arrondissement**

Sur Morland, nous nous sommes tous félicités - Vincent s'il était resté aurait sans doute même dit que c'était son projet - que c'est un projet exemplaire effectivement l'un des plus grands en termes de mètres carrés - 40 000 qui deviendront 45 000. Sur ce projet, là aussi, j'ai participé à la réunion et nous avons réduit l'emprise, nous avons demandé des installations contre le bruit, nous avons réduit l'emprise sur le boulevard Morland, nous avons sauvé quelques arbres sur les rues adjacentes. Honnêtement, c'est un très beau projet qui va revaloriser cette partie, « Arsenal », du 4<sup>ème</sup> arrondissement, je crois que nous sommes tous heureux. Il faut que ce projet se fasse et il sera comme il sera. J'entends presque une idée de plan, nous n'avons plus vraiment de service de planification à la française, mais enfin, tout de même, ce projet et celui de la place de la Bastille font partie du

Plan d'Investissement de la Mandature, le fameux PIM. Ils ont été présentés pendant la campagne et votés et la Maire était donc investie sur la réalisation de ces projets, donc on ne peut pas dire qu'ils ne font pas vraiment partie d'un schéma directeur ou qu'ils n'ont pas la légitimité politique d'une investiture.

#### **Pacôme RUPIN, Conseiller d'arrondissement**

Je vous remercie M. le Maire, car vous venez de faire un long plaidoyer en faveur de ce vœu, d'une certaine manière. Puisque vous venez de dire pour tout ce qui figure dans ce vœu, que vous étiez en train d'essayer de l'accomplir, de réduire la durée des chantiers, d'éviter de faire un gros chantier sur la rue de Rivoli alors qu'il y en a déjà un et que cela a un impact important sur les commerçants. C'est d'ailleurs ce que j'ai dit au début de ma prise de parole, à savoir que vous faites votre possible pour éviter que les impacts soient importants dans notre arrondissement. Mais je le répète, je crois que le problème de la gestion des travaux ne vous incombe pas. Vous avez d'ailleurs dit plusieurs fois qu'il y avait des choses anormales, un maire d'arrondissement devrait avoir plus de prérogatives et plus de pouvoir sur un certain nombre de décisions. Simplement, je pense qu'il y a un vrai problème au niveau de la Ville de Paris. Vous parlez des prestataires, des concessionnaires qui font des travaux qui ne sont pas directement commandés par la Ville de Paris, mais c'est malgré tout à elle de les organiser. Nous voulions simplement vous alerter et je crois que si vous avez répondu aussi longuement, c'est que c'est un vrai sujet qui interroge beaucoup de nos concitoyens et je pense que beaucoup de progrès peuvent être accomplis pour améliorer la gestion des travaux. Ce n'est pas un vœu contre vous et contre la manière dont vous essayez de réduire l'impact des travaux, mais un appel à la Ville de Paris pour qu'elle améliore ces problèmes.

#### **Ariel WEIL, Maire du 4<sup>e</sup> arrondissement**

Ce n'est pas la question de défendre ou non, le sens de mon intervention est de raconter comment cela se passe « en vrai » quand on n'est pas dans le monde « y'a qu'à, il faut qu'on ». J'aurais d'ailleurs pu répondre, si au lieu d'être venu sous la forme d'un vœu, cela avait été une simple question à l'adjointe en charge de l'espace public, ou bien au maire. Nous aurions alors pu répondre – sans faire un vœu – en montrant à quel point les services de la Ville sont finalement dans une situation d'instruire en permanence, de défendre la Ville, ils le font. Et je tiens à saluer le travail – en effectif réduit qui plus est – de la STV, de son directeur Vincent Guillot, de son chef de secteur Louis Durand qui, inlassablement, instruisent en permanence les demandes infinies de ponction sur l'espace public. Il y a peut-être à réfléchir à cette ponction permanente et à comment l'on pourrait réduire les demandes faites sur l'espace public, mais enfin, est-il réaliste de dire que les musées, que la RATP, doivent arrêter de faire des travaux sur l'espace public ? Et donc je crois qu'aujourd'hui, les élus de la Ville font leur travail en permanence fasse à une situation très compliquée. Et donc ce vœu n'a pas lieu d'être. C'est un vœu à qui ? Pourquoi ? Nous faisons déjà énormément et donc c'est une communication à visée politique ou une tribune. C'est une tribune, je le prends comme telle, cela donne l'occasion d'un beau débat, mais c'est une tribune, pas un vœu. Et je proposerai donc évidemment de rejeter ce vœu qui ne débouche sur rien, n'appelle à rien, hormis un vague « On pourrait faire mieux ». Donc ce vœu me pose un problème dans sa démarche, comme souvent les vœux qui n'ont pas de transivité et j'appelle évidemment à voter contre, mais il n'empêche pas un bon débat. Je vous remercie et propose que nous passions au vote.

**Un avis défavorable est donné à la majorité avec :**

**8 voix contre :**

**(Ariel WEIL, Christophe Girard, Boris JAMET-FOURNIER, Karen TAIEB (Parti Socialiste),**

**(Evelyne ZARKA (Parti Communiste/front de Gauche),**

**(Corine FAUGERON, Boniface N'CHO (Europe Ecologie Les Verts).**

**(Marianne de CHAMBRUN (La Gauche en Mouvement).**

**3 voix pour :**

**(Anne LEBRETON, Pacome RUPIN (Groupe Démocrates et Progressistes),**

**(Jean-Pierre PLONQUET (Parisiens Progressistes, Constructifs et Indépendants),**

**Le vœu est rejeté.**

**Ariel WEIL, Maire du 4<sup>e</sup> arrondissement**

Je vous remercie. Je vous vois un peu las et des gens sont partis, c'était un conseil un peu long avec beaucoup de sujets. Je vais signaler très rapidement les trois ou quatre dates importantes. « Les mardis de la santé » - avec toujours Karen TAIEB – auront lieu sur les implants dentaires le 25 septembre à 18h30.

L'exposition Alec Borenstein a toujours lieu dans le cadre de la saison France-Israël. Merci à Karen TAIEB et sa délégation culture de nous avoir proposé ce beau peintre.

**Karen TAIEB, Conseillère de Paris, Conseillère d'arrondissement**

Merci à Marie-Aurore de BOISDEFFRE qui m'a beaucoup aidée sur les sujet « Culture ».

**Ariel WEIL, Maire du 4<sup>e</sup> arrondissement**

« Néo muralisme » dans le cadre de la Nuit Blanche à partir du 6 octobre, « Shibuda », exposition japonaise apportée par Christophe GIRARD aura lieu à partir du 19 octobre.

**Karen TAIEB, Conseillère de Paris, Conseillère d'arrondissement**

Je dirai juste un mot sur la rétrospective Ronit Elkabetz, toujours dans le cadre de la saison France-Israël, une très belle comédienne et réalisatrice israélienne morte très jeune. Et j'ai eu la chance d'être la première à l'avoir interviewée sur Radio Shalom, à l'occasion d'un rôle qu'elle a joué où elle incarnait Martha Graham.

**Ariel WEIL, Maire du 4<sup>ème</sup>**

Merci. Je vous laisse regarder le reste de la programmation sur les affiches à la sortie de ce conseil, merci beaucoup pour votre attention et à bientôt.

*La séance est levée 22h25.*

Le secrétaire de séance

Vincent ROGER